

LE DEVOIR

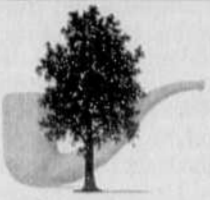
Vol. LXXXVI - No 140

MONTREAL, LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 1996

4 CAHIERS - 1,97 \$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Magritte au MBA:
«La poésie est une pipe»
PAGE B 1



LIVRES

Le nouveau polar
PAGE D 1



LES ACTUALITÉS

Québec débloque 120 000 \$ pour la colonne Nelson
PAGE A 5



POLITIQUE

Les techniques de reproduction bientôt orphelines
PAGE A 9

PERSPECTIVES

Du cinéma et des jeux

Dernier sprint pour la 25^e édition du Festival du nouveau cinéma roulant jusqu'à demain, qui nous sert en supplémentaires les meilleurs morceaux du cru dont plusieurs méritent vraiment le détour.

Rôle de festival, qui tient autant de la fête et du spectacle que de la tribune cinématographique. Claude Chamberlan est un directeur du genre brouillon. Mais rare atout: il se montre capable de séduire les jeunes et tout un public non cinéophile en multipliant les festivités satellites autour des écrans. Ça prenait un esprit un peu fou pour installer son écran Fellini en plein cœur du marché Jean-Talon, ce soir et demain, parmi les melons des maraîchers, en partant à la conquête de la communauté italienne. Avec son lot de grande visite annoncée qui ne se pointe pas, d'invisibles surprises de dernière minute qui arrivent bel et bien quand nul ne les attend plus — comme ce Al Pacino qui atterrira *in extremis* pour la clôture —, il donne dans l'impromptu, le rebondissement, le chaos et la fête.



Odile Tremblay

Mais y a-t-il place au Québec pour les Chamberlan de ce monde, pour les terreurs de comptables, les visionnaires à qui on ne donnerait pas le bon Dieu sans confession, pour les hors catégories, les personnages ayant su ériger la broche à foin et l'improvisation au rang des beaux-arts? Hélas, pas vraiment. Tant que les gouvernements auront leurs petites enveloppes attirées pour financer chaque volet bien identifié dans sa case, les initiatives originales n'auront rien à se mettre sous la dent. Ainsi le péripète de New York, où s'exportera le Festival du nouveau cinéma après Montréal, n'a pas reçu un sou vaillant des institutions officielles, alors qu'il ouvre une précieuse fenêtre québécoise dans la Grosse Pomme. Si les organismes culturels conservaient une petite enveloppe pour les hors-castes, ils ouvriraient la porte aux idées originales, farfelues et parfois lumineuses. De tout temps, ce sont les esprits novateurs qui ont fait avancer les choses. Encore faut-il les reconnaître et les épauler.

Drôle de festival donc, avec les qualités de ses défauts. Modeste, inégal, sans l'avalanche de films qui déboulent du FFM. Mais des œuvres qui seraient noyées en un événement de plus grande envergure se voient ici mises en lumière, portées par les médias et le public, comme le si sensible *En avoir ou pas*, premier film de la jeune Française Laetitia Masson, ou la brillantissime et inclassable *Comédie de Dieu* du Portugais Joao Cesar Monteiro. D'autant plus en ce début de juin où le rendez-vous Chamberlan est seul en selle, sans la concurrence d'autres festivals culturels.

Ça prenait un esprit un peu fou pour installer son écran Fellini en plein cœur du marché Jean-Talon

même les plus intéressants, même les premières œuvres, explorent de nouvelles formes cinématographiques. La définition de nouveauté paraît de plus en plus en flou, en mal de redéfinition. Surtout quand des cinéastes chevronnés sont du bal. Problème qui ne se rencontre pas en vidéo, média souple, peu coûteux et moins perfectionné, autorisant l'expérimentation tous azimuts, auquel Chamberlan consacre un volet toujours plus important de sa programmation.

Au prix du beurre cinématographique, peu de réalisateurs osent vraiment sortir des sentiers battus en proposant des formules inusitées. Les bons films du festival, mis à part la si originale *Comédie de Dieu*, ne réinventent guère le média. A se faire servir comme film d'ouverture *Le Huitième Jour* de Jaco Van Dormael, cinéaste désormais consacré, on constate que la frontière est mince entre cinéma grand public et productions expérimentales. Il faudrait sans doute redéfinir le mandat du festival, volet cinéma, cibler plus étroitement en courtisant surtout les meilleures œuvres de la marge qui ne circulent pas ailleurs.

Autre écueil du Festival du nouveau cinéma, la guerre éternelle qui fait rage avec le Festival des films du monde, l'un et l'autre tentant de s'arracher les meilleurs morceaux, avec les crocs-en-jambe d'usage. Mais les pugilistes se battent pour une dizaine de films à peine. Ne vaudrait-il pas mieux enterrer la hache de guerre? Un gros comme le FFM devrait se montrer beau joueur, laisser les petits survivre. Ils lui font si peu d'ombre tout en entretenant le goût du public pour un cinéma de qualité dont les retombées profitent à tous.

INDEX	MÉTÉO
AgendaB10	Montréal
Les ArtsB1	Ensoleillé. Max: 24.
Avis publicsC11	Dimanche: ciel variable. Max: 24
ClasséesC12	Québec
ÉconomieC1	Ensoleillé avec passages nuageux.
ÉditorialA12	Max: 23. Dimanche: ciel variable. Max: 23.
Le mondeA10	Détails en C 12
Mots croisésC12	
Les sportsC14	

La souris dans son bolide



PHOTOS FC

Fidèle à son habitude, Jacques Villeneuve a profité des essais libres d'hier pour se familiariser avec le circuit montréalais du Grand Prix en vue des qualifications d'aujourd'hui et de la course de demain. Seulement huitième chrono de la journée, il s'est néanmoins dit satisfait de son travail. Va-t-il survivre à la pression médiatique? «Une fois dans la voiture, je ne pense plus à tout ça.»

Objectif pole!

En «qualifs», c'est 12 tours maximum. Marge d'erreur: zéro

Jean Alesi et Gerhard Berger, sur Benetton-Renault, ont obtenu hier les meilleurs temps aux essais libres du Grand Prix du Canada. Michael Schumacher, Damon Hill et Jacques Villeneuve enregistraient les troisième, quatrième et huitième temps. Aujourd'hui se met en branle le compte à rebours pour la grille de départ. Tout peut arriver. Notre collaborateur spécialisé Pierre Dicaire échafaude quelques scénarios et tente de lire dans les pensées de Jacques Villeneuve.

PIERRE DICAIRE
COLLABORATION SPÉCIALE

Samedi matin, 9h. La tension monte. L'échéance de la séance qualificative se resserre. Plus qu'une heure et demie pour adapter sa voiture au tracé. La veille, aux essais libres, les pilotes ont découvert les bons réglages et ont progressivement amélioré leurs performances. Juste au cas où il pleuvrait dimanche. Mais ce matin, c'est sérieux. Il urge de sonder dans tous les sens. La consigne: régler la voiture pour qu'elle permette à son pilote de se défoncer!

9h01: dès les premières minutes de la séance, sortie au petit trot pour s'assurer que tout fonctionne bien. Un tour ou deux, et puis on rentre

aux puits. Des fuites d'huile? Au tableau de bord, tout fonctionne? Les freins sont bien équilibrés? Bon.

Bien sûr, les réglages des années précédentes sont conservés précieusement. Ils servent de point de départ. Les modifications imposées par le règlement technique sont intégrées au logiciel de simulation dont disposent les ingénieurs. Même si on n'arrive pas les mains vides, le plus gros reste à faire. En fonction de l'adhérence, de la densité de l'air, de la température, tout devra être ajusté.

A Montréal, comme le circuit ne sert qu'une fois par année, il est poussiéreux. Pour le «nettoyer», il faut faire des tours. Tous mettent la

VOIR PAGE A 14: POLE!

Autres reportages en page C 14

Les Russes vont aux urnes demain

Eeltsine, le président du moindre mal

Vu de l'extérieur, l'alternative qui se pose aux électeurs russes peut ressembler à un choix entre la peste et le choléra



PHOTO AP

Malgré tous ses manquements, le plus «démocrate» — c'est-à-dire le plus acceptable pour l'Occident —, cela reste encore ce bon vieux Boris.

Cent six millions de Russes se rendent aux urnes demain pour élire leur président, une élection sous haute tension dont l'enjeu est le modèle de société pour la Russie de l'an 2000, selon les deux principaux candidats, le libéral Boris Eltsine et le communiste Guennadi Ziouganov. À mesure qu'approche l'échéance du premier tour des présidentielles augmentent les craintes que les résultats du scrutin ne soient falsifiés en faveur de l'un ou l'autre des deux favoris. «À en juger par l'expérience des précédentes consultations électorales, et en tenant compte de l'enjeu du premier tour de dimanche, on peut s'attendre à plus de 20 % de bulletins falsifiés», a estimé Alexandre Sobianine, spécialiste indépendant de la fraude électorale. Autres informations en page A 11.

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

De plus en plus, à la veille d'une élection présidentielle cruciale pour l'avenir de la démocratie en Russie, la question ne semble plus de savoir si l'actuel président Boris Eltsine sera réélu mais bien par quelle marge, au premier tour ou au second... et de déterminer

si cela se fera de façon «régulière» ou non.

La réponse à la question «qui?» semble être, de l'avis général: «Boris Eltsine, bien sûr!» Mais la question «comment?» reste ouverte selon plusieurs observateurs. Et surtout, celle de la régularité du scrutin lui-même. Déjà, les deux princi-

VOIR PAGE A 14: ELTSINE

Commissions scolaires linguistiques

Dissidence péquiste contre le plan Marois

André Boulerice craint la création d'«écoles-ghettos»

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La solution retenue par le ministre de l'Éducation, Pauline Marois, pour implanter en 1998 des commissions scolaires linguistiques soulève de l'opposition au sein même de la députation de son propre parti.

Le président du caucus des députés péquistes de Montréal et député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, André Boulerice, a déclaré hier en entrevue au *Devoir* qu'il «a peur que nous fassions fausse route» avec la solution Marois.

Ses craintes sont tournées vers le sort réservé à la commission scolaire francophone de Montréal où, craint-il, «on va créer des écoles-ghettos».

Il suggère d'emprunter la voie constitutionnelle pour ainsi libérer le Québec des contraintes de la Constitution qui lui impose de maintenir des écoles catholiques et protestantes à Montréal et à Québec. Sans quoi, il préfère le maintien du *statu quo* jusqu'à la souveraineté du Québec.

Pour éviter d'avoir à réclamer une modification à l'article 93 de la Constitution canadienne, Mme Marois propose de remplacer les commissions catholiques et protestantes par des commissions francophones et anglophones. Cependant, ces commissions seront dotées de conseils confessionnels et les écoles, individuellement, pourront conserver un statut catholique ou protestant si les parents le souhaitent.

M. Boulerice prédit qu'à la commission francophone établie à Montréal, on reproduira la dichotomie actuelle en ayant des écoles catholiques, des écoles protestantes et des écoles neutres. Selon lui, les élèves se partageraient de la même façon qu'à l'heure actuelle: les enfants de familles québécoises de vieille souche fréquenteraient les écoles catholiques, les enfants de communautés culturelles établies depuis quelques décennies s'inscriraient à l'école protestante et les nouveaux arrivants iraient à l'école neutre.

VOIR PAGE A 14: MAROIS

MONTREAL



Les policiers livrent la bataille du «parc» Berri

PAGE A 3

• LES ACTUALITÉS •

Les petites centrales électriques font d'énormes profits

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

La société Domtar estime pouvoir épargner 20 000 \$ par jour ou sept millions par année en remplaçant de l'électricité qu'elle achète à 2,5 cents du kWh d'Hydro-Québec par le produit d'une turbogénératrice qu'elle veut installer sur ses quatre bouilloires actuelles pour en tirer 40 MW.

Ces chiffres, qui mettent en lumière l'énormité des profits réalisés dans la production privée, apparaissent dans l'étude d'impacts de Domtar pour son projet de Windsor. La pape-

rière devra cependant augmenter sa capacité d'incinération d'écorces de 82 000 tonnes par an et ses achats de gaz naturel. Elle bénéficie d'une entente avec Hydro-Québec pour la production de 25 MW à partir de biomasse à un prix de vente qui devrait se situer actuellement autour de 5,5 cents du kWh. «La différence entre le prix offert par Hydro-Québec pour l'électricité produite par l'usine de pâte et papier et le tarif industriel payé par Domtar [...] permettra des économies quotidiennes de 20 000 \$, ce qui équivaut à une baisse des coûts de production d'environ 12 \$ par tonne de papier», précise l'étude d'impacts dépo-

sée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Ces chiffres en corroborent d'autres déposés hier devant la commission d'enquête sur les petites centrales dans le dossier du barrage de Winneway, en Abitibi.

Selon le plan de financement d'avril 1992 déposé par Peter Kuczer auprès de la bande algonquienne, cette mini-centrale de seulement 2,5 MW aurait rapporté au départ un retour sur investissement de 22 % et de 64 % la dixième année.

L'Association des producteurs privés soutenait cette semaine que le retour sur investissement de la produc-

tion privée s'étalait entre 6 et 16 %. Le fisc québécois accorde en plus aux producteurs privés une exemption de taxes pendant 14 ans, sans parler des profits qu'un barrage de 250 MW aurait pu rapporter en remplacement des 69 petits projets privés.

D'autre part, la commission d'enquête a entendu hier Clément Patenaude, un ancien conseiller spécial du cabinet politique du premier ministre Robert Bourassa, expliquer comment il avait aidé un promoteur privé, Peter Kuczer, à obtenir le bail détenu jusque-là par Belleterre sur le barrage de Winneway. M. Patenaude a justifié l'intervention du bureau du premier

ministre dans ce dossier en invoquant qu'il y avait urgence et danger pour les Algonquins vivant au pied du vieux barrage, ce que n'ont pas allégué les autres personnes présentes à la rencontre.

Quant aux Algonquins, qui voulaient refaire le barrage pour relancer leur économie, ils ont été floués de toute part. Un avocat du ministère de l'Énergie et des Ressources, Me Guy Lévesque, les a même convoqués le 23 avril 1992 à 22h30 aux bureaux du ministère à Val-d'Or pour leur apprendre que Kuczer avait obtenu à leur place le barrage par décret gouvernemental et qu'ils n'avaient plus

qu'à négocier une participation minoritaire dans son projet. L'avocat du ministère leur a même transmis une proposition de Kuczer, qui fut discutée jusqu'à minuit et demi!

Kuczer a été arrêté aux États-Unis pour blanchiment de profits tirés de la drogue mais les accusations ont été retirées par la suite. Il était accompagné en 1992 du relationniste André Dubois, que connaissait le conseiller du premier ministre. Dubois, un ami du chef des Rockers, un groupe lié aux Hell's Angels, a été condamné l'an dernier pour contrefaçon de billets de banque.

Québec a évité la mise aux enchères publiques de Winneway en 1991 en prétendant faussement que le barrage était toujours la propriété de Belleterre. La Ville, qui ne cherchait que son profit dans la vente, n'avait pas les préoccupations des Algonquins qui voulaient notamment exploiter une serre communautaire, fermée depuis faute d'énergie à bon compte. Les millions du barrage filent au-dessus de leur tête vers la banque Barclay's depuis la faillite d'Hydro P-1.



49 \$*
TORONTO

* L'aller simple à partir de Montréal basé sur l'achat d'un billet aller-retour.

ET VOS ENFANTS VOYAGENT GRATUITEMENT SI VOUS EFFECTUEZ VOS RÉSERVATIONS AVANT LE 15 JUIN ![†]

Canadien facilite vos déplacements et ceux de votre famille à Toronto. Du 29 juin au 2 septembre, vous décollez en Shuttle vers Toronto pour le prix exceptionnellement bas de 49 \$. Et il y a plus :

- Vous êtes automatiquement inscrit au tirage quotidien d'articles originaux de La Collection Pepsi incluant une veste en cuir de La Collection Pepsi, un vélo de montagne tout terrain au design exclusif Pepsi ou un Discman™ Sony®, une courtoisie de Pepsi
- Vous courez la chance de remporter le grand prix, un séjour de 4 nuits à Orlando en Floride pour une famille de 4 personnes incluant le transport aérien et l'hébergement
- Vous avez le choix parmi 44 vols Shuttle par jour entre Montréal et Toronto

Pour ne pas manquer le Shuttle, appelez Canadien au 1 800 665-1177 ou votre agent de voyages dès aujourd'hui.



[†] Les tarifs, représentant le prix d'un aller simple, sont basés sur le prix d'un aller-retour et n'incluent pas les taxes. S'applique aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de sièges est limité, est sujet à changement et la disponibilité des sièges peut varier selon l'heure, le vol et la date. L'achat des billets doit être effectué au moins 21 jours à l'avance et le séjour doit comprendre au moins une nuit. Les billets doivent être émis dans les 24 heures suivant la réservation. Les billets sont non remboursables à 100 %. Les enfants voyagent gratuitement s'ils sont âgés entre 2 et 11 ans inclusivement. Un billet enfant gratuit par adulte payant.

L'enfant et l'adulte doivent voyager ensemble et suivre le même itinéraire. Les réservations pour cette offre où les enfants voyagent gratuitement doivent être effectuées avant, ou le 15 juin 1996, pour des voyages devant être effectués entre le 29 juin et le 2 septembre 1996, et devant être terminés au plus tard le 2 septembre 1996. D'autres conditions s'appliquent. Les tirages quotidiens des prix Pepsi et du grand prix seront accordés aux passagers voyageant entre le 29 juin 1996 et le 2 septembre 1996 sur les vols Shuttle de Canadien entre Toronto et Montréal ou Ottawa. Aucun achat nécessaire. Ce concours s'adresse à tous les résidents du Canada ayant atteint ou dépassé l'âge de la majorité dans la province ou le territoire où ils résident. Contactez les Lignes aériennes Canadien pour la liste complète des règles et règlements. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc. Les logos de Pepsi-Cola, Pepsi, La Collection Pepsi ainsi que la balle Pepsi sont des marques déposées de PepsiCo Inc.

Canadien

SHUTTLE

VOS AFFAIRES ONT *des ailes.*

La politique de logement social sera révisée

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre des Affaires municipales, responsable de la Société d'habitation du Québec, Rémy Trudel, a confirmé, hier en Chambre, que le gouvernement s'appête à réviser sa politique de logement social à la lumière des objectifs financiers qu'il s'est fixés.

La ministre de la Sécurité du revenu Louise Harel a toutefois affirmé ne pas avoir entendu parler d'augmentations des loyers ou du pourcentage de participation des locataires.

M. Trudel a cependant reconnu que le gouvernement a décidé depuis un bon moment de revoir l'ensemble de la politique de logement social au cours des prochains mois.

«Je ne sais pas si mon collègue, le ministre responsable de la SHQ a un complément de réponse, a indiqué Mme Harel, mais c'est, en fait, j'imagine, la première fois que lui et moi en entendons parler.»

Le ministre Trudel a plus tard précisé que cette option de révision était envisagée depuis des mois. «Nous avons, a-t-il dit, depuis un bon nombre de mois, annoncé que nous allons publier une nouvelle politique pour fins de consultation en matière d'habitation, et nous sommes en train de réviser l'ensemble de notre politique. Comme d'habitude, a-t-il poursuivi, nous allons soumettre cela, écouter les personnes et faire en sorte d'atteindre les objectifs du gouvernement.»

Le premier ministre Lucien Bouchard a déclaré que cette rumeur selon laquelle le gouvernement s'appête à augmenter le montant des loyers n'était aucunement fondée.

«Je pense que tout le monde conviendra qu'un gouvernement qui vient d'opérer des compressions de 2,5 milliards, a-t-il dit, l'a fait de façon remarquablement attentive à toucher le moins possible les citoyens, à s'imposer lui-même, dans son mode de gestion, des coupures radicales, de façon telle que nous puissions procéder avec équité.»

Les artistes québécois veulent voir Axworthy

LE DEVOIR

Une coalition d'associations d'artistes professionnels du Québec demande une rencontre «de toute urgence» avec le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, pour lui demander des explications concernant les récentes compressions imposées dans le programme de soutien aux tournées des artistes canadiens à l'étranger. Une lettre signée par des représentants du Conseil québécois du théâtre, du Conseil québécois de la musique et du Regroupement de la danse du Québec (RQD) a été envoyée au ministre hier.

«Nos compagnies n'ont pas été informées officiellement des compressions qu'elles subissent et nous nous demandons si ces compressions résultent d'un changement d'orientation du programme et des critères d'évaluation des projets», dit Françoise Bonin, directrice générale du RQD. En mars dernier, les Affaires étrangères ont réduit de 1,2 million à 500 000 \$ les subventions du programme des «relations culturelles internationales». Les compagnies québécoises ont presque toujours bénéficié à majorité de ces sub-

LE DEVOIR

MONTREAL

ROGER ROY
Horloger bijoutier
935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
☎ 514.861.4489



Zodiac
SWISS - 1883
La montre sport
par excellence

Fin de party au square Berri

Depuis l'instauration du couvre-feu, les punks se plaignent du harcèlement policier

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La vie des punks a changé pour le pire depuis que l'administration Bourque a imposé un couvre-feu à la place Emile-Gamelin (square Berri). Ces jeunes marginaux, parfois sans domicile fixe, ne savent maintenant plus où aller et ils se plaignent d'une recrudescence du harcèlement policier à leur égard.

Le square Berri, situé entre les rues Saint-Hubert, Sainte-Catherine, Berri et le boulevard de Maisonneuve, était une place publique jusqu'en avril, c'est-à-dire que n'importe qui pouvait s'y rendre en tout temps.

Les punks, de jeunes contestataires, y avaient pratiquement élu domicile. Le square Berri constituait pour eux un point de rendez-vous, une oasis de verdure dans la jungle urbaine. Il n'était pas rare de voir des jeunes y passer la nuit.

Mais les choses ont changé. L'administration Bourque a fait récemment passer la place Emile-Gamelin dans la catégorie «parc», un détail administratif qui fait en sorte que l'endroit est interdit d'accès entre minuit et 6h.

Nic et Franck, deux jeunes punks de 19 ans, sont aujourd'hui en fureur. «Ici, il y a juste ce parc où il y a de la verdure et où on peut échanger. C'est tout ce qu'il y a d'arbres au centre-ville», fait remarquer Franck, qui se définit comme un anarchiste pacifiste.

«Il y a des jeunes qui couchaient là parce qu'ils n'avaient pas d'autre place où aller», ajoute Franck, qui a lui-même dormi à quelques reprises au square Berri.

Selon les deux comparses, la décision de la Ville de Montréal est «ridi-

cule» et constitue une forme d'«oppression» et de «harcèlement» à leur égard.

«À partir de 9h [le soir], ils sont souvent là, ils nous observent. Ils sont anti-trippeux, dit Franck. On n'a pas le droit de prendre une bière ou de fumer un joint. Je me promène dans la rue, pour prendre de l'air, et ils me suivent.»

«Ils», ce sont les nombreux policiers qui patrouillent dans le square Berri et que Franck montre du doigt en cette soirée chaude de printemps. Ce sont eux, les agents du district 33, qui sont chargés de faire appliquer le couvre-feu à la place Emile-Gamelin. Et leur travail n'est pas de tout repos.

Les jeunes consomment de l'alcool dans le parc, y cassent des bouteilles et ils prennent parfois les espaces verts pour de véritables poubelles à ciel ouvert. Le square Berri est en plus devenu, en quelques années seulement, la Mecque des usagers et des revendeurs de drogue de la rue.

Il faut ajouter à cela, depuis le début du printemps, des agressions mineures, telles des voies de fait et des menaces, et une dizaine de plaintes de la part des citoyens et des commerçants du secteur.

Des amendes

Selon Michel Beaudin, commandant du poste 33, les jeunes occupaient le square Berri comme si c'était «un terrain de camping». «C'était intimidant pour la clientèle, dit-il. Ce n'était pas un endroit particulièrement invitant pour qui que ce soit.»

Les policiers ont informé les jeunes et les organismes qui leur viennent en aide du changement de vocation du square au cours des

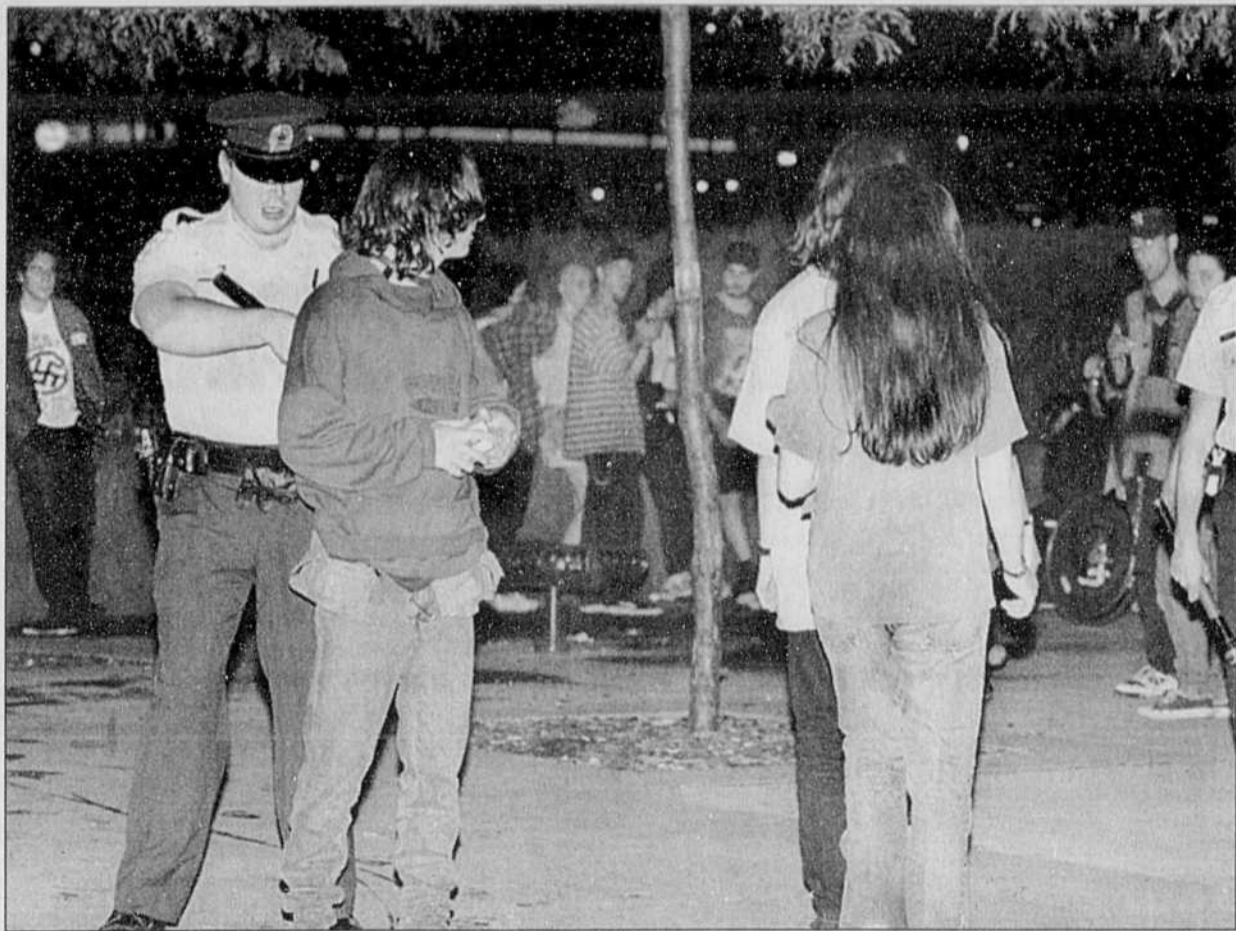


PHOTO JACQUES NADEAU

Les jeunes marginaux, parfois sans domicile fixe, qui avaient l'habitude de se tenir le soir au square Berri ne savent maintenant plus où aller et ils se plaignent d'une recrudescence du harcèlement policier à leur égard. Ici, un jeune se fait fouiller sous le regard de ses copains.

trois dernières semaines. Ils commenceront bientôt à coller des contraventions à ceux qui ne respectent pas l'interdit.

En vertu du règlement sur les parcs de la Ville de Montréal, qui-conque se trouvera sur la place Emile-Gamelin après minuit est passible d'une amende de 100 à 300 \$ pour la première infraction, de 300 à 500 \$ pour une récidive et de 500 à 1000 \$ pour toute autre récidive.

«On en est rendu là, averti le commandant Beaudin. On ne veut pas attendre que le problème soit trop gros au point de ne plus être capable de le corriger.»

À l'Hôtel de Ville, le conseiller du district de Saint-Jacques, Sammy Forcillo, a indiqué que le changement de vocation du square Berri

avait pour but de «protéger» les jeunes contre les revendeurs de drogue, qui se livrent à leur commerce illicite surtout à la tombée de la nuit.

M. Forcillo estime en effet que le couvre-feu est une façon de limiter le trafic de stupéfiants.

avait pour but de «protéger» les jeunes contre les revendeurs de drogue, qui se livrent à leur commerce illicite surtout à la tombée de la nuit.

M. Forcillo estime en effet que le couvre-feu est une façon de limiter le trafic de stupéfiants.

Harcèlement

De la drogue, il y en a au square Berri, reconnaît Alain Bellemare, qui s'occupe de L'Anonyme, une caravane qui distribue nourriture, cigarettes et quelques conseils aux jeunes en difficultés du centre-ville. Mais il y a aussi du harcèlement des policiers. «C'est pire depuis l'émeute» du boulevard Saint-Laurent, dit-il.

Il est 21h30. Les punks se regroupent autour d'Alain. Ils sont venus prendre un break de la rue et discuter un peu. À deux pas, un jeune vomit par terre. Ses amis l'aident à se relever, mais rien à faire. Il reste étendu. Alain est débordé.

Plus loin, d'autres jeunes fument une cigarette et boivent un coup en catimini. Il faut prendre garde, des policiers déambulent dans le parc.

Il est 22h. Les mêmes policiers bloquent une partie de l'accès au parc avec une banderole orange, bien visible, arborant un seul mot: «interdit», à répétition.

Les jeunes s'éloignent lentement. Une bouteille est fracassée sur le macadam, dans un geste de contestation anonyme qui témoigne d'un refus de l'ordre établi.

«On va tous sauter! Préparez vous, la fin du monde est arrivée!», s'écrit une adolescente.

Non, il ne s'agissait pas de la fin du monde, mais plutôt de la fin de la soirée au nouveau parc Berri, ouvert de 6h à minuit.

Branle-bas de combat à l'hôpital Notre-Dame

Les médecins rejettent toute nouvelle compression

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le branle-bas de combat est sonné à l'hôpital Notre-Dame où les médecins s'opposent catégoriquement aux nouvelles compressions de trois millions que s'approprie à annoncer la direction de l'hôpital. En plus de mettre en péril les soins aux patients, les médecins affirment que ce dernier coup de sabre tuera à petit feu la médecine universitaire francophone au Québec.

Réunis hier en assemblée, les médecins du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'hôpital ont rejeté en bloc le dernier projet de redressement présenté par leurs patrons qui consiste à mettre ses employés en congé pendant dix jours, au cours de l'été et durant le congé des fêtes, et à ce que ces derniers renoncent à l'augmentation salariale de 1 % consentie par Québec.

Intitulé projet OSES, ce plan visait à réduire les dépenses de trois millions, sans abolir de nouveaux postes ou réduire le temps travaillé par le personnel au cours de la prochaine année. Les em-

ployés syndiqués de l'hôpital ont eux aussi rejeté la proposition patronale cette semaine.

Selon le Dr Jean-Gilles Guimond, porte-parole du CMDP, les médecins jugent inacceptable l'idée de retrancher une journée d'activités par semaine en salle opératoire. La liste d'attente dépasse déjà les quelque 4000 patients, et l'impact de ce ralentissement serait considérable tant pour ces derniers que sur les médecins et les étudiants, a-t-il dit hier. «Notre rôle, c'est de soigner, mais aussi d'enseigner», de dire le Dr Guimond.

Mais les médecins ne présentent pas davantage l'idée de nouvelles compressions qui se traduiraient par des réductions de postes dans le personnel hospitalier. «On en a soupé des compressions! Que ça s'appelle fermer l'été un jour par semaine ou abolir de nouveaux postes, ça équivaut à une réduction de services. Les médecins de Notre-Dame vont s'opposer à d'autres compressions quelle qu'en soit la forme», a tranché le Dr Guimond.

Le CHUM, une coquille vide?
Les médecins de Notre-Dame

sont en outre de plus en plus inquiets face au projet de créer un centre hospitalier universitaire (CHUM) dans pareil contexte. Si les compressions ne cessent de s'abattre sur les trois hôpitaux qui doivent se regrouper d'ici l'automne, ces derniers seront exsangues quand viendra le temps de créer un centre hospitalier universitaire d'envergure internationale.

«Si on laisse mourir les trois hôpitaux à petit feu avant de créer le CHUM, on n'est pas pas avancé. Il va falloir que le ministre Rochon

prenne position et nous prouve qu'il est prêt à mettre de l'argent dans la médecine universitaire au Québec», s'inquiète le Dr Guimond.

Les médecins s'interrogent aussi sur le projet de protocole que fait circuler le président du comité d'implantation du CHUM, Guy Coulombe, qui soutient que le CHUM sera exempté de compressions après 1998. «C'est illusoire. Il faudra assumer le développement à même l'argent économisé par la fusion. Il faut faire attention quand

les gens clament que le projet du CHUM sera notre sauveur. Pour l'instant, on ne promet pas un sou», déplore le porte-parole des médecins.

Par exemple, le protocole ne dit mot ni sur le budget de fonctionnement dont jouiront chacun des pavillons, ni sur les budgets d'immobilisations nécessaires pour modifier les bâtiments en fonction de leur nouvelle mission.

Bien que le partage des spécialités médicales leur semble favorable, les médecins de Notre-

Dame, de même que leurs collègues de Saint-Luc, craignent que tous les investissements ne soient engloutis dans le centre ambulatoire qui doit voir le jour sur le site de l'Hôtel-Dieu.

«On ne va pas signer un chèque en blanc sans savoir quelles sommes seront investies dans le futur centre universitaire, affirme le Dr Guimond. On n'a rien contre les soins ambulatoires, mais il y a des patients très malades, qui auront toujours besoin de soins coûteux à l'hôpital.»

TOULCH

OPTOMÉTRISTES

Des lunettes pour être vu.

Cartier
ParisLes lunettes Cartier
en vente sur la
rue Green seulement4129, rue Saint-Denis
Montréal
849-05594021, Saint-Laurent
Montréal
849-14331327, Greene
Westmount
937-0446

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE
RECONNUE

Université de Montréal



IL EST ENCORE TEMPS !

ADMISSION AUX CERTIFICATS
AUTOMNE 1996La Faculté de l'éducation permanente
vous donne la possibilité de déposer
votre demande d'admission et d'inscription
aux certificats offerts le soir jusqu'au

30 JUIN.

La demande doit être reçue
à la Faculté à cette date.RENSEIGNEMENTS :
3744, rue Jean-Brillant,
3^e étage
Métro Côte-des-Neiges
(514) 343-6090
1 800 363-8876



Marché international

Multimédia

avec **LE DEVOIR** partenaire du **M.I.M.**

Une production de la Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal

SIMULTANÉMENT À INET 96

UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE POUR L'INDUSTRIE DU MULTIMÉDIA ET POUR LES PASSIONNÉS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION !

Du jeudi 27 juin au samedi 29 juin 1996 à la Place Bonaventure. Info: (514) 849-1612

- Le Salon des Exposants, avec ses 200 entreprises
- Les conférences internationales, avec les Rencontres économiques, culturelles et technologiques du M.I.M.
- La Compétition des CD-ROMs, des Sites Web et des Logiciels Multimédia
- Les grands déjeuners-causeries du M.I.M. 1996
- Les rencontres industrielles et institutionnelles franco-québécoises sur les autoroutes de l'information
- Le Carrefour de la création multimédia

SALON DES EXPOSANTS

Le Salon des Exposants, avec ses 200 entreprises: distributeurs d'équipements techniques, producteurs et distributeurs de CD-ROM, de CDI et de vidéodisques interactifs, fournisseurs de services en ligne, concepteurs de sites Web, créateurs multimédia, représentants institutionnels, etc. (Le Salon sera ouvert au public le samedi 29 juin.)

Quelques-unes des entreprises présentes:

Quebecor DIL Multimédia	Communications Éditions Québec-Amérique	Public Technologies Edipix
Vidéotron	Globetrotter (Québec Téléphone)	Gribouille (France)
Patrimoine Canadien	Groupe Micro-Intel	Invention Media
Bell Canada	Voyager (USA)	Amplitude (France)
Bureau Fédéral de Développement Régional (Québec)	Industrie Canada	Microserv
Ministère des Relations internationales du Québec	InterGO Communications (USA)	MLink
et Agence pour la Coopération technique industrielle et économique (France)	IRCAM (France)	Québec Science
Alex Informatique	Izone MédiaTechnologies	Science Tech
Alis Technologies	Malofilm Communications	Opti Media
(Art) n Laboratory (USA)	Microfolies (France)	Kairos Vision (France)
CEDROM-SNI	Ministère de la Culture et des Communications	Lambert IDégée Multimedia
Cossette	Ministère de la Culture (France)	Périodica Multimédia
	Famic	Point Net Communication
	Gallimard	Sophia Antipolis (France)
		Total Net Canada
		Et beaucoup d'autres...

Heures d'ouverture du Salon

- Jeudi 27 juin: 10 h à 18 h
- Vendredi 28 juin: 10 h à 18 h
- Samedi 29 juin: 10 h à 17 h

CONFÉRENCES

LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES, AVEC LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES, CULTURELLES ET TECHNOLOGIQUES DU M.I.M.

- Des plénières, des ateliers et des études de cas pour traiter notamment des enjeux économiques et culturels de la nouvelle industrie du multimédia à l'échelle planétaire.
- **Des conférenciers de prestige:** Micheline Lespérance-Labelle, Quebecor DIL Multimédia • Philippe Guttieres Lasry, E.M.M.E. Interactive (France) • Richard Prytula, Technocap • Douglas Varchol, Writers Guild of America-West (U.S.A.) • Pierre Rinfret, Alis Technologies • Serge Hirel, *Le Figaro* (Paris) • Stuart J. Halperin, Hollywood Online (U.S.A.) • Françoise Lombard, Réunion des Musées nationaux (Paris) • Lyle Griffin, InterGO (U.S.A.) • Sénateur Pierre Laffite, Sophia-Antipolis (Nice) • Jean-Michel Arnold, Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle de l'UNESCO • Serge Carrier, Groupe Micro-Intel • Marcel Choquette, Téléfilm Canada • Claude Schiffman, Centre national de la cinématographie (Paris) • Karim Benikhief, Centre de recherche en droit public • Pierre Oudart, Délégation générale de la langue française (Paris) • Andrée Beaulieu-Green, Icar • Bruno de Sa Moreira, Flammarion • Florent Darrault, France Cinéma Multimédia (Paris) • Jean-Pascal Lion, Médialinx Interactif • Jean Laporte, Apple Canada • Danny Bergeron, Big Bang Images • David Allison, The Smithsonian Institution (U.S.A.) • Goery Delacôte, Exploratorium (San Francisco) • John Potter, Voyager (U.S.A.) • Eric Franchi, avocat • Denis Fortier, Infogrames Entertainment (France) • Mike Starck, Forte Technologies (U.S.A.) • Gilbert Ouellette, Multimédialog • Mark Eckes, Polyglot International (U.S.A.) • Marcel Cloutier, M.R.I. • Louis Landreville, F.I.M. • Pierre Roy, Réseaux Premier Choix • Olivier Martinier, Grolier Interactive Europe Online (Paris) • Neil Randall, Université de Waterloo • Alex Navarre, BFDRQ • Jean-Pierre Dalbera, Ministère de la Culture (Paris) • Andrée Gosselin O'Meara, Kodak Canada • Alison Bindner, Rogers Communications, etc.
- **Thèmes abordés:** *Multimédia: grands marchés et alliances stratégiques* • *Multimédia: financement et occasions d'affaires* • *Cinéma, télévision et multimédia* • *Édition et multimédia* • *Publicité, marketing et commerce multimédia* • *Loisirs, musique, jeux et multimédia* • *Multimédia, Internet et réseaux en ligne* • *Éducation, formation et multimédia* • *Musées et multimédia*
- **Horaires des conférences (Place Bonaventure, Mezzanine Sud):**
 - Jeudi 27 juin: De 9 h à 18 h
 - Vendredi 28 juin: De 9 h à 18 h
 - Samedi 29 juin: De 9 h à 17 h
- **Carrefour de la création multimédia**, au Café électronique, le samedi 29 juin, de 10 h à 18 h. **Avec:** Phil Sanders (New York) • John Potter, Voyager (U.S.A.) • Jim Felter (Vancouver) • Denis Martineau, Les Productions Zone • Ernest Godin, Les Productions Pandore • Isabelle Choinière, Corps Indice • Nils Aziosmanoff, Art 3000 (France) • Jean-Paul Thomin, Avalon Multimédia • Dominique Besson, Les Musicographies (France) • Ellen Sandor (U.S.A.) • Barbara Ulrich, Projet Mercure • Catherine Ikam et Louis Fléri, Portraits virtuels (Paris) • Michel Lemieux • Louise Poissant, GRAM • François Teasdale/Raymond Carpentier • Vasco
- Pour vous inscrire ou obtenir le programme complet des conférences, voir le formulaire ci-dessous.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

LES GRANDS DÉJEUNERS-CAUSERIES DU M.I.M. 1996, à l'Hôtel Hilton Bonaventure, Salle de bal

- Jeudi 27 juin, 12 h 30: M. Guy Crevier, Président, Vidéotron Communications.
- Vendredi 28 juin, 12 h 30: Mme Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications.
- Samedi 29 juin, 12 h 30: M. Camille Gagnon, président, Groupe-conseil Innovitech, et M. Stéphane Le Bouyonnet, vice-président et directeur général, Groupe-conseil Innovitech.

QUELQUES-UNS DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

- Jeudi 27 juin, 11 h 00: Conférence de M. Pierre Lampron, Président, SODEC.
- Vendredi 28 juin, 14 h 00: Conférence spéciale de M. Pierre Lévy, philosophe, chercheur et professeur (France).
- Vendredi 28 juin, 19 h 30: Soirée de gala et remise de trophées, sous la présidence d'honneur de M. Érik Péladeau, Président, Quebecor Multimédia.
- Samedi 29 juin, 9 h: Conférence Cossette Interactif.
- Samedi 29 juin, 11 h: Conférence spéciale INET 96, par M. Jean-Claude Guédon.

Visitez notre site Web: <http://cite.artech.org/mim>



LANCEMENT DU M.I.M. AU CAFÉ ÉLECTRONIQUE, LE 3 JUIN 1996

Mme Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'Autoroute de l'information, et (de gauche à droite) M. Martin Cauchon, secrétaire d'État, responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec), M. Hervé Fischer, co-président de la Cité des arts et technologies de Montréal et directeur général du Marché International Multimédia, et M. Sylvain Simard, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

INSCRIPTION

Inscrivez-vous tôt et vos coordonnées figureront dans le programme officiel des Conférences du M.I.M.

Nom _____

Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Prov. _____ Pays _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

E-mail _____

JE DÉSIRES OBTENIR LE PROGRAMME COMPLET par télécopieur par courrier

TARIFS - CONFÉRENCES

CONFÉRENCES - Place Bonaventure - Mezzanine Sud

Forfait 3 jours 400\$ Comprend le Salon, trois journées de conférences, le Carrefour de la création, les activités spéciales et trois déjeuners-causeries. Tarif étudiant: 200\$ (Ne comprend pas les déjeuners-causeries)	Forfait 1 jour 150\$ Comprend le Salon, une journée de conférences et un déjeuner-causerie. Tarif étudiant: 75\$ (Ne comprend pas le déjeuner-causerie)	Carrefour de la création multimédia - Samedi 29 juin - 10h à 18h 40\$ Comprend les conférences du Carrefour au Café électronique de Montréal et l'entrée à l'exposition Images du futur.
---	--	--

Déjeuner-causerie: 50\$

Cochez S.V.P. :
Je désire m'inscrire au forfait ci-dessous. Les prix incluent les taxes TPS et TVQ
No TPS: 100976539 No TVQ: 1006441358TQ0002

FORFAIT 3 JOURS 455.82\$ Tarif étudiant 227.91\$

FORFAIT 1 JOUR 170.93\$
 27 juin 28 juin 29 juin Tarif étudiant 85.47\$

DÉJEUNER CAUSERIE 56.98\$
 27 juin 28 juin 29 juin

CARREFOUR DE LA CRÉATION MULTIMÉDIA 45.58\$

MODE DE PAIEMENT

Ci-joint un chèque libellé au nom de la Cité des arts.

Mastercard Visa

Facturez-moi. Le chèque suivra par la poste.

Expiration _____

Date _____ Signature _____

Nom du détenteur de la carte _____

OFFRE SPÉCIALE AUX LECTEURS DU DEVOIR

Un privilège pour les lecteurs du *Devoir*, partenaire du M.I.M.
Réduction sur le billet d'entrée du Salon des Exposants
MARCHÉ INTERNATIONAL MULTIMÉDIA, Place Bonaventure, Hall Est

OFFRE SPÉCIALE SALON SEULEMENT 17.09\$



RETOURNEZ D'ABORD CE FORMULAIRE PAR TÉLÉCOPIEUR FAX: (514) 879-8756

CHÈQUES: FAIRE SUIVRE LE PAIEMENT À L'ADRESSE CI-DESSOUS.

Marché International Multimédia
Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal
15, rue de la Commune Ouest, Montréal, Québec H2Y 2C6
Tél.: (514) 849-1612

• LES ACTUALITÉS •

Usine Kenworth

La FTQ a un accord de principe de la Caisse et de la BN

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le président de la FTQ, Clément Godbout, a contacté le Fonds de solidarité, la Caisse de dépôt et la Banque Nationale pour demander un accord de principe sur un investissement dans la modernisation de l'usine Kenworth à Sainte-Thérèse, mais il est en désaccord pour payer sept millions pour le terrain, le bâtiment et l'équipement actuels de Sainte-Thérèse à la compagnie de Seattle. «Ce qu'on comprend, c'est que Paccar aussi doit s'embarquer avec nous.»

Voilà ce qu'il a déclaré au *Devoir* hier à propos de ce dossier qui évolue de jour en jour tandis que le conseiller spécial aux affaires économiques et financières du ministre de l'Économie, Raymond Bréard, souligne que Paccar a demandé que l'immeuble appartienne à quelqu'un d'autre. Ils ont demandé un accord sur le principe directeur. Les chiffres seront à discuter seulement après un accord de principe, a-t-il dit lors d'un entretien téléphonique.

«Nous avons transmis aux syndicats la position de Paccar. Le dossier est piloté par deux acteurs majeurs, M. Landry et M. Godbout.» Il indique que M. Landry ne veut pas faire de déclaration avant une entente sur les chiffres par les différentes parties. «Les chiffres sont à discuter. Vous savez, le Fonds de solidarité n'est pas dépourvu en analyse financière, il a l'habitude, il a déjà investi un milliard.»

Clément Godbout s'interroge en ce moment. «Vous savez, c'est une esquisse de travail, ce n'est pas une proposition qui a été déposée par Paccar. C'est discutable. La compagnie a dit: voici le portrait et une réouverture possible. La décision est de dire oui. Mais il y a trois gros dossiers: d'abord, le ministre Landry l'examine en regard du libre-échange et des investissements fédéraux; ensuite, le syndicat des TCA doit négocier directement avec Paccar sur la convention collective; en troisième lieu, le Fonds de solidarité doit trouver des partenaires car il ne saurait se lancer seul, il faut trouver une entreprise privée ou d'autres entreprises financières. Si l'un ou l'autre n'arrive ne fonctionne pas, tout avorte. Bref, on est en train de décider si c'est un cheval ou un chameau.»

Le ministre rencontrera le Fonds de solidarité avant de rencontrer le nouveau président de Paccar. Le rendement doit être considéré. «Je ne sais pas s'il s'agit de 28, de 32, de 40 ou de 42 millions à investir. Le chiffre n'est pas fait au ministère. C'est un POT [peel, operate & transfer], ce qui ressemble à Bombardier construisant un métro à Bombay ou à une compagnie privée qui prend en charge une autoroute à Toronto.» Paccar consent sa marque de commerce, veut être l'exploitant mais demande une autre compagnie pour l'outillage et la bâtisse. C'est le concept mis de l'avant dans les pays en voie de développement en ce moment. C'est ainsi au Mexique, par exemple.

Le président de la FTQ, qui siège au Fonds de solidarité et au conseil de la Caisse de dépôt, mentionne qu'il faudra un contrat de 15 ou 20 ans pour être remboursé. «Supposons l'édifice et la technologie à 30 millions; ça prend un rendement de 15 à 20 %, ce qui veut dire un crédit-bail de 4,5 millions ou de six millions par année.» Il considère que chaque groupe ne va pas mettre dix millions. Bref, il ne s'attend pas à un investissement de 42 millions.

Dans l'univers de l'itinérance



PHOTO JACQUES GRENIER

L'ACCUEIL BONNEAU était jeudi le théâtre d'un événement littéraire bien particulier, le lancement du livre *ITI*, recueil de nouvelles de l'écrivain Alain Cognard, qui plonge dans l'univers de l'itinérance en livrant une attachante galerie de portraits. L'ouvrage est le premier du genre à être publié par les Éditions Québecor, qui ont aussi voulu marquer l'Année internationale de la pauvreté en versant une partie du produit des ventes à l'Accueil Bonneau. Sur la photo, prise dans les cuisines d'où l'on sert chaque jour 700 repas à des personnes en difficultés, on aperçoit dans l'ordre habituel sœur Nicole Fournier, directrice générale de l'Accueil, l'auteur Alain Cognard, Jacinthe Bouchard, présidente du conseil d'administration de l'Accueil et Pierre Pélaudeau, président de Québecor, qui a aussi rédigé la préface de l'ouvrage.

Québec paie pour refaire une beauté à l'amiral Nelson

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Pendant que d'une main il siphonne des centaines de millions avec des compressions budgétaires qui affectent surtout les personnes âgées, le gouvernement souverainiste de Lucien Bouchard paie de l'autre main 121 000 \$ pour refaire une beauté à l'amiral anglais Horatio Nelson.

Un document signé par l'architecte Michel Granger, chef de la section des équipements et du patrimoine de la ville de Montréal, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, fait état d'une entente entre le ministère de la Culture et l'administration Bourque. On peut y lire que le coût de rénovation de la colonne Nelson, soit 242 381 \$, sera partagé entre le ministère et la Ville.

Cette décision fait suite à la controverse générée par le projet initial, qui

était de déménager la colonne rue Trafalgar dans le quartier Côte-des-Neiges. Divulgués par *Le Devoir*, les intentions de l'administration Bourque avaient été qualifiées de farfelues par le RCM et avaient suscité une levée de boucliers. La Ville avait finalement battu en retraite.

Le gouvernement paiera la moitié du coût de rénovation de 242 000 \$

Les plans et devis prévoient la restauration de la statue, la réfection, le nettoyage, la consolidation de la maçonnerie de la colonne, le drainage et la compaction du sol, la consolidation des fondations et la réfection de la clôture de fer forgé autour du monument.

Les travaux feront l'objet de trois contrats distincts dont l'un à un restaurateur professionnel pour la statue, un autre à un entrepreneur de restauration de maçonnerie ancienne et un troisième à une firme spécialisée dans la restauration des métaux ouvrés.

Le déplacement de la colonne Nelson, qui aurait pu coûter jusqu'à 500 000 \$, aurait dû être préalablement approuvé par le ministère de la Culture, conformément à la Loi sur la protection des biens culturels. Mais la ministre Louise Beaudoin s'y serait sans doute opposée.

Le gouvernement et la Ville de Montréal ont convenu d'investir à parts égales une somme de 42 millions de dollars dans le développement culturel de la métropole. De ce montant, 4,5 millions seront consacrés au réaménagement de la place Jacques-Cartier.

L'amiral Nelson trouva la mort à Trafalgar en 1805, après que son armée eut remporté une victoire contre les Espagnols et les Français. De là, la brillante idée de déménager la colonne dans la rue Trafalgar de Côte-des-Neiges. C'est en 1808 qu'on lui érigea un monument sur la place Jacques-Cartier. Les fonds nécessaires à cette opération avaient alors été recueillis au moyen d'une souscription populaire.

La nouvelle carte MasterCard^{MD} Bell de la Banque de Montréal

DES POINTS!
DES POINTS!



Accumulez des points *InterMax* pour obtenir des interurbains Bell gratuits.

C'est une carte de crédit sans frais. Vous accumulez des points *InterMax* à chacun de vos achats. C'est aussi une Carte d'appel Bell. Vous accumulez des points *InterMax* à chacun de vos appels interurbains. Renseignements : Magasins *Téléboutique* Bell, succursales de la Banque de Montréal, ou au 1 888 855-7222.



Banque de Montréal

MD La Banque de Montréal est un usager sous licence de la marque déposée et du symbole de MasterCard International Inc. 11 Sous réserve de certaines conditions.

EN BREF

COMPRESSIONS À RADIO-CANADA

Ottawa (PC) — Malgré l'assurance du gouvernement, le Bloc québécois craint que Radio-Canada ne doive assumer une grande partie de l'effort de canadienisation des ondes du réseau anglais CBC. «C'est inacceptable qu'on ait l'intention d'aller chercher dans le réseau francophone pour canadieniser le réseau anglophone, ça n'a pas de bon sens», a protesté hier la députée de Rimouski-Témiscouata Suzanne Tremblay. Le secrétaire parlementaire à la ministre du Patrimoine canadien, Guy Arsenault a toutefois précisé que «Radio-Canada va assumer ses compressions».

UN TRAVERSIER DE PLUS

Montréal (PC) — La Société des traversiers a fait savoir hier qu'elle mettrait à nouveau en service un troisième navire sur le Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine, au cours de l'été. Le traversier *Joe Deschênes* sera en service vers le 20 juin, et ce, jusqu'au 2 septembre, a-t-on précisé. Un traversier sera au point de départ toutes les 14 minutes.

Québec réglementera motoneiges et VTT

PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Le gouvernement va réglementer l'usage des véhicules tout-terrains (VTT) et des motoneiges et limitera leur vitesse à 50 km/h pour les VTT et à 70 km/h pour les motoneiges.

Le ministre des Transports, Jacques Brassard, a déposé un projet de loi en ce sens à l'Assemblée nationale hier. Ce projet de loi, attendu depuis plusieurs années, édictera entre autres les règles suivantes:

- la vitesse sera limitée à 50 km/h pour les VTT et à 70 km/h pour les motoneiges;
- ces véhicules devront être munis d'un équipement minimal: phare, rétroviseur, odomètre, feu de freinage, système d'échappement. Le feu de freinage, l'odomètre et le rétroviseur ne s'appliqueront qu'aux véhicules construits à partir de janvier 1998;
- la circulation sur les routes ordinaires demeurera interdite sauf pour certains besoins comme traverser la voie ou atteindre un poste d'essence;

■ le casque et les lunettes de sécurité deviennent obligatoires tant pour le conducteur que pour les passagers;

■ l'enregistrement des véhicules et la détention d'une police d'assurance (d'au moins 500 000 \$) deviennent obligatoires;

■ interdiction de circuler sur des terres privées sauf avec permission expresse du propriétaire. Interdiction aussi de circuler dans les réserves écologiques et là où la qualité de l'environnement serait menacée;

■ interdiction de passage à moins de 30 mètres d'une habitation, d'une école ou d'un hôpital;

■ tout conducteur devra être âgé d'au moins 14 ans et détenir le permis de conduire requis. Pour les jeunes de 14 et 15 ans, le permis consistera en un certificat approuvé par le gouvernement et attestant que le détenteur a les aptitudes nécessaires;

■ des amendes de 100 \$ à 1000 \$ sont prévues pour les contrevenants. La loi sera appliquée par des policiers ou par des agents de surveillance des sentiers.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

nos étudiants récipiendaires de prix prestigieux

FÉLICITATIONS À

- | | |
|--|---|
| PRIX PAUL-DUMONT-FRENETTE | ISABELLE DALLAIRE, Certificat de relations publiques |
| PRIX LIZETTE-GERVAIS
catégorie télévision | ex æquo : MARYSE BEAUDRY et PIERRE LOISELLE, Certificat en information et journalisme |
| PRIX DU PROJET INTERCULTUREL
décerné par la Communauté urbaine de Montréal | MARIE-CAROLE TOUSSAINT, Certificat d'intervention en milieu multiethnique |
| PRIX DU PROJET INTERCULTUREL
décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste | DANIELLE MARCOTTE, Certificat d'intervention en milieu multiethnique |
| PRIX DE L'ÉQUITÉ EN EMPLOI
décerné par Bell Canada | GILLES FONTAINE, Certificat d'intervention en milieu multiethnique |
| PRIX DE LA FONDATION JEAN-LAPOINTE ET PRIX ÉDUC'ALCOOL | JULIE LÉGER, Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation |
| BOURSES D'ÉTUDES DE 1000 \$
décernées par le Groupe La Mutuelle | PER-LUC GAUDET, Certificat en droit des affaires ; JOSIANE GAGNON, Certificat de publicité ; LUCE LECLERC, Certificat de traduction |

LE DEVOIR

POLITIQUE

Projet de loi 32 de Roger Bertrand

Le ministère du Revenu piégé par son système informatique

Le fisc estime qu'il faudra entre six et 18 mois pour l'implantation de sa «centrale de données»

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Le ministère du Revenu ne possède pas, à l'heure actuelle, les moyens informatiques nécessaires pour procéder au couplage et à la comparaison de ses fichiers avec ceux des 1200 autres ministères et organismes auxquels le projet de loi 32 lui donnerait le droit de procéder.

Ce projet de loi est à l'étude à l'Assemblée nationale et le ministre Roger Bertrand semble résolu à le faire adopter au plus tard vendredi prochain, le 21 juin.

Le ministère a lancé, le 22 mai dernier, un appel d'offres pour recruter un partenaire privé afin de concevoir et d'implanter une «centrale de données». Cette centrale permettra au fisc de comparer plus facilement entre eux les fichiers des contribuables qu'il possède déjà. Il pourra aussi plus aisément comparer les siens avec ceux qu'il obtiendra

d'autres sources.

L'appel d'offres se termine le 17 juin et le premier contrat, qui consiste à livrer une étude préliminaire sur la définition d'une solution administrative et technologique, ne sera attribué que le 4 septembre. L'entente finale avec ce fournisseur ne sera conclue que le 29 octobre. Le fisc évalue qu'il faudra entre six et 18 mois pour l'implantation de la plus grande partie du nouveau système.

Le ministre Bertrand a proposé, jeudi, d'amender le projet de loi 32 de manière à rétablir un contrôle *a priori* et *a posteriori*, par la Commission d'accès à l'information, des échanges de renseignements entre le fisc et les autres.

La Commission d'accès à l'information, le Protecteur du citoyen, le Barreau du Québec ainsi que l'ACEF-Centre (une association de consommateurs) se sont réjouis de ce progrès. Cependant, le Barreau et l'ACEF ont soulevé, hier, quelques problèmes qu'il reste à résoudre.

D'une part, souligne Jacques Saint-Amant de l'ACEF-Centre, il faut noter qu'aucune étude n'a encore été déposée pour démontrer d'une façon ou d'une autre la nécessité d'employer des moyens de vérification aussi étendus.

De même, l'efficacité de tels moyens n'a pas été prouvée. Aucune estimation sérieuse des coûts engendrés par la mise en place de tels échanges n'a été fournie, souligne-t-il.

Le ministère du Revenu compte, grâce à la comparaison de fichiers, recueillir près de 220 millions cette année.

Cela signifie que, par exemple, il lui faudrait dénicher, grâce à ces échanges de renseignements, des dizaines de milliers de contribuables qui doivent, chacun, des milliers de dollars en impôts impayés. Prenons l'exemple de 22 000 contribuables qui doivent chacun 10 000 \$, ce qui revient à près de 450 dossiers à traiter et à régler par semaine sur une année complète.

Or, avant de pouvoir toucher à cet argent, le fisc devra avoir identifié les fraudeurs potentiels, avoir vérifié leur dossier, avoir établi un montant de cotisation, avoir fait parvenir un avis de cotisation. Dès lors, le contribuable pourra contester l'avis, ce qui entraîne de nouveaux délais. M. Saint-Amant se demande si cela est bien réaliste.

«Moyens palliatifs»

La question devient d'autant plus pertinente que l'on sait que le fisc doit d'abord améliorer son système informatique pour y parvenir.

Dans les documents d'appels d'offres, le ministère explique d'ailleurs qu'il utilisera des «moyens palliatifs» pour réaliser les opérations informatiques nécessaires à son plan de lutte contre l'évasion fiscale pour cette année.

Ainsi, il devra devancer le rehaussement de la puissance de son ordinateur central, entreprendre une démarche *ad hoc* et ponctuelle de croi-

sements de fichiers et modifier certaines autres procédures.

Outre le fait que, aux yeux de l'ACEF, la démonstration n'a pas été faite que ce genre de système donnera les résultats escomptés, M. Saint-Amant souligne un problème avec le projet d'amendement soumis par M. Bertrand.

M. Bertrand a rétabli un contrôle *a priori* par la Commission d'accès à l'information des échanges de renseignements.

Le fisc doit préparer un plan d'utilisation et le soumettre pour avis à la CAI pour avis. La CAI a 30 jours pour réagir.

L'un des articles proposés par M. Bertrand prévoit que ce plan pourra être tenu confidentiel s'il est de nature à révéler une méthode d'enquête, une source d'information ou un plan de répression de la fraude.

Autant l'ACEF que le Barreau du Québec, d'ailleurs, estiment que la possibilité que le ministère du Revenu puisse garder confidentiel ce plan

revient à «reprendre de la main gauche la transparence qu'il donne de la main droite», dit Me Raymond Doray au nom du Barreau.

Le Barreau suggère également que le plan prévu à la motion d'amendement du ministre soit divisé en une vingtaine de plans distincts qui s'appliqueraient à des groupes d'organismes publics et selon la nature des renseignements recueillis.

Il faut souligner par ailleurs que le mécanisme de contrôle *a priori* du plan d'utilisation exclut toute consultation du public ou d'organismes autres que la Commission d'accès à l'information. En d'autres termes, le plan, qui décrira le type de renseignements et la liste des organismes visés, sera approuvé sans débat public.

Les ministères et organismes concernés n'auront pas non plus l'occasion de se prononcer sur son contenu. Et dans les 30 jours qui lui sont dévolus pour en faire l'étude, la Commission d'accès n'aura guère le temps de les consulter.

Financement des soins de santé pour les réfugiés

Boisclair présente sa facture à Ottawa

Québec (PC) — Le ministre provincial délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration, André Boisclair, a exigé du gouvernement fédéral qu'il s'engage à traiter plus efficacement et rapidement les demandes d'asile effectuées au Québec et il a décidé de lui forcer la main en se retirant du financement des soins de santé et des programmes d'employabilité pour les réfugiés.

«En conséquence, a-t-il dit, comme c'est présentement le cas dans toutes les autres provinces canadiennes, c'est par le truchement du programme fédéral de santé intermédiaire que les revendicateurs du statut de réfugié auront accès à des soins de santé.»

Dans une déclaration ministérielle, M. Boisclair s'est par ailleurs engagé à apporter des ajustements adéquats dans ses services d'accueil et de soutien de ces réfugiés.

En réaffirmant l'adhésion du Québec aux objectifs de la Convention de Genève sur les réfugiés, «et son attachement au principe de protection des personnes en situation de détresse», M. Boisclair a quand même noté que des demandeurs d'asile utilisent le prétexte de la persécution dans leur pays pour entrer dans un autre pour des raisons davantage économiques.

«Une telle situation, a expliqué le ministre, appelle nécessairement une réaction. Il faut faire en sorte que les mécanismes d'accueil et de protection des personnes en situation de détresse ne soient pas détournés de leur raison d'être.»

Le ministre a rappelé qu'il appartient au gouvernement fédéral d'assurer l'intégrité du système de reconnaissance du statut de réfugié. Il a donc demandé à son homologue fédéral Lucienne Robillard

d'assumer, entre autres, une part accrue des frais générés par les différents services d'accueil et de soutien.

M. Boisclair a aussi annoncé que le Québec ne donnerait plus accès aux mesures de développement de l'employabilité aux personnes en attente d'une réponse quant à leur requête du statut de réfugié.

«Ainsi, a expliqué le ministre, plus le gouvernement fédéral rendra rapidement ses décisions positives, plus les réfugiés reconnus auront rapidement accès aux mesures de développement de l'employabilité.»

Cette déclaration du ministre Boisclair a plu à la critique libérale de l'opposition Fatima Houda-Pepin qui l'a accueillie favorablement «parce qu'elle vise à rendre le système d'accueil et de traitement des dossiers des revendicateurs du statut de réfugié plus équitable et plus conforme à la

tradition d'ouverture et de solidarité des Québécois.»

«Ailleurs au Canada, a-t-elle noté, c'est le gouvernement fédéral qui assume les frais de services de santé offerts aux revendicateurs de statut de réfugié. Le Québec est la seule province qui a choisi de financer ces services. Le gouvernement fédéral devrait donc revoir cette demande avec beaucoup d'ouverture.»

En 1994-1995, les programmes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation offerts aux revendicateurs de statut de réfugiés ont coûté au Québec 12,9 millions. En 1995 seulement, près de 12 000 personnes ont sollicité l'asile au Québec, une augmentation de près de 40 % par rapport à 1994.

Pour les cinq premiers mois de 1996, le Québec a reçu 5860 revendicateurs, soit la moitié de toutes les demandes faites au Canada.



André Boisclair

La colère monte



PHOTO JACQUES GRENIER

LES AMBULANCIERS ont manifesté devant le comité patronal de négociation à midi hier. Ils ont hissé une ambulance devant la Régie régionale des services de santé sur Saint-Denis, pour montrer leur ras-le-bol.

Parizeau dans la capitale française

Le Québec n'est pas un «pion» pour Paris

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

La réponse de la France serait venue le jour même de la déclaration d'indépendance si une majorité de Québécois avaient voté OUI au référendum, a déclaré l'ex-premier ministre Jacques Parizeau de passage à Paris à l'occasion d'une de ses rares apparitions depuis son retrait de la vie politique.

«La France ne nous a jamais considérés comme un pion», a expliqué l'ancien premier ministre après avoir parlé environ 45 minutes devant près de 200 personnes réunies dans un amphithéâtre de l'Assemblée nationale française par les Amis de l'institut Charles de Gaulle. «Il est clair que les tentatives d'amener le gouvernement français à reculer par rapport à la reconnaissance d'un Québec souverain n'ont pas marché», soutient-il avant de conclure: «Ça a failli être un très bel épisode.»

Souriant, Jacques Parizeau a expliqué le «jeu de bascule» qu'il a mené à partir de 1989 entre Washington et Paris. Aux États-Unis, il rassurait les Américains en leur disant qu'ils n'auraient pas à être les premiers à reconnaître le Québec.

«De la Maison-Blanche venaient des indications selon lesquelles on ne laisserait pas la France être la première à reconnaître le Québec. Une application de la doctrine Munroe. Pour ne pas reconnaître le Québec, ou en tout cas en retardant la reconnaissance [...] il faudrait faire pres-

sion sur la France pour qu'elle laisse tomber.»

Or celle-ci n'aurait jamais laissé tomber, assure Jacques Parizeau même s'il avoue en avoir douté à l'occasion. C'est ce qui explique sa rencontre surprise avec Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, à Paris à l'automne 1995, quelques jours avant le déclenchement de la campagne référendaire. Jacques Parizeau ajoute qu'il faudra un jour faire le récit détaillé de cette période.

En ce qui concerne le prochain référendum, «tout doit être réexaminé, réétudié, refait [...] Sans nostalgie, sans dogmatisme des stratégies», se contente de dire l'ancien premier ministre. Au sujet de «l'aide que la France peut apporter», il a trouvé «beau» le discours que le premier ministre Alain Juppé a prononcé lors de son récent passage au Québec. «Il prend un certain recul [...] c'est normal. Il faudra monter un autre crescendo au fur et à mesure qu'on s'approchera d'un prochain référendum.» Mais Jacques Parizeau s'abstient de tout commentaire sur ce «troisième chapitre», qui reviendra à Lucien Bouchard.

A ses successeurs il laisse tout de même ce message: «Ne laissez pas une pierre non retournée, examinez chaque élément, remettez tout en question [...]». Le deuxième chapitre n'était pas le premier et le troisième ne sera pas le second.» Après quelques jours à Paris, Jacques Parizeau et son épouse prendront des vacances dans le sud de la France.

Cinquième anniversaire du Bloc québécois

Le BQ se demande où va Bouchard

Ottawa (PC) — Après cinq ans d'existence, le Bloc québécois cherche toujours à établir un équilibre entre son indépendance et le maintien de rapports étroits avec le leadership péquiste, mais la tâche est plus difficile depuis quelques semaines en raison des changements de position rapides de l'ancien chef Lucien Bouchard.

Personne au Bloc n'ose critiquer ouvertement le premier ministre du Québec. On espère même que les célébrités qui auront lieu ce soir, à Sorel, dans le cadre du cinquième anniversaire de la fondation du BQ, aideront à corriger le tir. On y attend non seulement les militants bloquistes de la première heure mais aussi M. Bouchard et une brochette de députés et ministres péquistes.

Malgré tout, le malaise est perceptible, l'admiration sans borne qu'on portait au fondateur du parti s'étant teintée de scepticisme. En privé, on n'hésite pas à se demander où va Lucien Bouchard, et on trouve qu'il complique la vie de son allié fédéral.

Quand on interroge le nouveau chef Michel Gauthier sur ses relations avec Québec, on a d'abord droit à un petit silence et à une question: «Avec Québec?»

Oui, avec le gouvernement du Québec, doit-on insister. «Ça va. Ça va. Ça va... C'est pas... Elles sont, comment dire... elles sont bonnes», répond-il sans trop de conviction. Il reconnaît que les dernières semaines n'ont pas été faciles. Tout a commencé au début de mai

quand M. Bouchard a menacé de tenir des élections anticipées et de ne pas se rendre à la conférence des premiers ministres si le fédéral intervenait dans l'affaire Bertrand. Opposé à la stratégie de la chaise vide, Michel Gauthier a alors pris l'initiative de téléphoner à son ancien chef pour manifester son désaccord. Quand Ottawa s'en est mêlé, il n'a fallu que quelques jours pour que le ton baisse. M. Bouchard a alors mis de côté l'idée d'une élection rapide et simplement indiquée qu'il n'aurait pas de tête-à-tête avec le premier ministre Jean Chrétien. Mais trois semaines plus tard, le bureau de Jean Chrétien émettait un communiqué annonçant une rencontre avec son homologue québécois, le vendredi suivant, à la Citadelle. Au Bloc, on n'en savait rien.

Le lendemain, en visite à New York, le chef péquiste tournait la page sur l'affaire Bertrand, doutait même de l'existence d'un plan B et confirmait sa rencontre avec le premier ministre fédéral. «Il y a eu quelques prises de position assez rapides qui ont été faites sans consultation avec le Bloc», a confié M. Gauthier en entrevue. Chaque chef décide de ses politiques mais il souligne que les gens associent les deux partis, d'où l'intérêt de se consulter.

«Le Bloc, lui, n'a pas fait de changement de cap d'aucune façon, note Michel Gauthier. Les mouvements rapides de M. Bouchard nous ont rendus peut-être un petit peu inquiets, comme c'était le cas pour bien des militants péquistes.»

ma

marie allaire
PRÊT-A-PORTER

50% de rabais
à 60%

GRAND SOLDE
sur marques prestigieuses telles que

Mondi Tanya de Luca
Lucia Valzère

1588, rue Fleury Est, Montréal
(514) 384-4808

doice

doice

VENTE SEMI-ANNUELLE

Jusqu'à 50% de rabais

- GRACE
- IN WEAR
- TOMBOLINI
- ROUGE À LEVRES
- TODD OLDHAM

277, av. Laurier O. • 270-6154
413, St-Jacques O. • 844-9125
Centre de Commerce Mondial

EN TOUTE HUMILITE

**Nos prix sont les plus petits
et ce n'est pas nous qui le disons.**



Une recherche conduite pendant neuf semaines dans les magasins des grandes chaînes d'alimentation du Québec démontre que MAXI offre aux consommateurs le panier d'épicerie le moins cher. Menée par une publication totalement indépendante*, l'enquête a démontré que MAXI a raison de se vanter d'offrir le total le moins cher en alimentation. On serait gêné d'en prendre tout le crédit pour nous-mêmes : nous tenons à dire merci à nos partenaires fournisseurs et merci à nos cadres et employés qui mettent tout en oeuvre pour offrir aux Québécois les plus petits prix.

Notre panier d'alimentation est le moins cher.

maxi

*Le lecteur notera, à titre d'information seulement,
que la publication en question sera disponible gratuitement chez tous les Maxi.
Quantité limitée.

La création à Radio-Canada

GRANDS PRIX SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
DES SCÉNARISTES, NOUVELLISTES ET POÈTES

DEUXIÈME PRIX DANS LA CATÉGORIE « NOUVELLE » RADIO

TITRE : *QUELQUE CHOSE D'ORDINAIRE POUR FAIRE CHANGEMENT*

AUTEUR : *NORMAN RACICOT*

Bon. C'est ce soir qu'ils me remettent la MERDE. La Médaille En Reconnaissance d'un Destin Exceptionnel. J'aurais préféré quelque chose d'ordinaire pour faire changement. Mais je suppose qu'il ne fallait pas que je m'attende à mourir tranquille. Leur lettre d'invitation parlait d'une vie hors du commun, d'un parcours extraordinaire parsemé d'événements insolites et de rencontres réservées aux gens d'exception. Bof... Quelqu'un a dû s'apercevoir que je sentirais bientôt trop mauvais pour être admis au Ritz. Il faut dire que je m'étonne moi-même de ne pas encore avoir la tête sur le petit coussin de satin.

La plupart des gens seraient sans doute très excités d'être l'objet d'une fête 4 étoiles avec argenterie, sourires officiels et commanditaires. Moi, ça me décape. Le succès, à mon âge, ça sent l'urgence. C'est l'antichambre de la mort. Et parader sous les projecteurs quand on a une forêt de poils dans les oreilles et dans le nez, c'est trop pathétique pour être émouvant. De plus, il y a, dans les fauteuils du comité qui organise l'hommage, quelques derrière célèbres, quelques épais qui beurent à leur image. Ils vont faire dans la guimauve et le grandiloquent. C'est écrit. Ils voudront briller. Le budget a été gonflé en conséquence. Je le sais de source sûre. Ah, et puis autant me résigner à y aller; j'ai mis mes culottes qui piquent et la limousine s'en vient.

De sa voiture, le chauffeur m'appelle pour me prévenir de son arrivée. J'espère une petite grappe de voisins pour me voir sortir de chez moi et monter dans le véhicule. C'est la grande discrétion. Les gens ne se dérangent plus. Il faut sortir les pieds devant pour les impressionner. Je suis sévère. Il y a quand même 300 invités qui m'attendent à l'hôtel dans leurs vêtements déductibles d'impôt. L'allure du chauffeur qu'on m'envoie ne me déçoit pas. L'uniforme sombre produit chez moi l'effet habituel. Je me demande comment je vais faire pour lui arracher une confidence érotique.

Le trajet jusqu'à l'hôtel ne sera pas assez long. Je vais manquer de temps pour opérer, pour construire un scénario crédible, pour obtenir ce que je veux. Il va falloir résister à mon étrange dada intime. Mais je voudrais bien que quelqu'un m'explique enfin la raison pour laquelle parler de cul avec des chauffeurs en uniforme m'envoie au ciel. Je n'ai peut-être pas besoin de mourir pour vrai étant donné le nombre d'aller-retours que je m'offre dans le confort de mes voitures de luxe.

J'aurais peut-être dû révéler une de mes avenues obscures à cette petite étudiante fraîchement sortie de ses notes de cours qui est venue m'interviewer en prévision du gala de ce soir. Ce qu'elle avait lu à mon sujet dans la poussière des archives n'avait servi qu'à agrandir le fossé entre nos générations. Elle me regardait de la même façon qu'on examine, dans un musée, une petite amulette trouvée dans la braise-ville d'une momie égyptienne. — Je parle fort parce qu'on m'a dit que vous étiez sourd! — Pauvre pétasse. Quand les gens sont devenus sourds, ce n'est plus la peine de crier. Je ne réussissais pas à l'intéresser. Trop jeune pour respecter le passé. Elle sentait le stage, le devoir obligé. Dès que j'investissais quelques secondes dans un silence, histoire de préparer une réponse qui a le dos droit, elle semblait s'inquiéter. Je réfléchissais. Un exercice auquel, visiblement, elle n'était pas très habituée. Ses muscles fessiers, en revanche, avaient fait l'objet d'un entraînement soutenu. A un moment, j'ai cru qu'elle allait m'offrir un carré de sucre pour que je me mette à parler, pour qu'il n'y ait pas trop d'espaces blancs sur la cassette. Je suis très inquiet de ce qu'elle aura cuisiné avec les ingrédients de mon entrevue. Je m'étais promis que je ne collaborerais pas à la préparation de cette remise de prix. Je me reconnais bien. Il n'y a rien comme de se tirer une bonne balle dans le pied.

Au feu rouge, je jette un coup d'oeil à la trattoria de mon quartier, le restaurant de mes dimanches soirs. Je brûle d'envie de proposer à l'uniforme d'oublier le trajet jusqu'à l'hôtel et de venir avec moi faire quelques longueurs dans le Chardonnay. Je manque de courage. La tête des habitués si on me voyait entrer avec quelqu'un pour une fois...

Ils ont prévu une femme à la porte de l'hôtel pour m'accueillir. Ils ont dû se dire: «Prenons-en une qui pourrait être sa femme.» — Je suis votre escorte pour la soirée. Elle a le cheveu lilas et le bijou abondant. Le parfum est sucré. Quelque chose en vente libre, dans un emballage criard, sur les tablettes à la pharmacie. Dans la mélasse de sa politesse d'apparat, elle essaie d'être élégante. Je m'intéresse davantage à la dorure qui dégouline des murs qu'aux explications sur le travail colossal de l'équipe qui a préparé la célébration. En route vers la salle de réception, nous croisons des regards souriants. On me fait des gestes brefs qui veulent dire bravo. On me signale qu'on m'a reconnu. — C'est Lemon Pepper, le vieux monsieur qu'on fête. On en a parlé à la télévision. Ils touchent la manche de mon smoking. Leur familiarité à quelque chose de vulgaire. Ils répètent mon nom. Ça les amuse comme des enfants. — Lemon Pepper, c'est Lemon Pepper. Je ne m'y suis jamais habitué non plus. C'est risqué d'avoir une mère qui a une poussée d'humour le jour du baptême. À présent, j'entends des chiffres. On spéculer sur mon âge. Les enchères grimpent. À les entendre, j'ai participé à la construction des pyramides. L'affaire m'amuse plus qu'elle ne m'irrite. J'aurais dû y mettre le paquet et venir à cette soirée en jupe au lieu de ce triste noir et blanc de pingouin sans surprise.

La salle où le banquet se déroule est comble. Lorsque j'apparais, on me donne une ovation. On s'amuse visiblement depuis un petit moment sans moi. J'ai

l'impression d'être en retard. Certains ont un verre dans le nez et un dans chaque main. L'orchestre joue trop fort une chanson que j'ai déjà aimée. Mon escorte me dit: — «Regardez les ballons et les falbalas.» — «Montrez-moi plutôt le menu», que je lui lance. Je suis d'humeur cassante. Je n'ai pas envie d'être là et j'ai presque envie de ne pas le cacher. On me demande de prendre place à la table d'honneur. Un officiel approche du micro et tape deux ou trois fois dedans pour vérifier s'il fonctionne. Cette manie qu'ils ont... — «Ce soir, mon cher Pepper, toute votre vie va défiler sous vos yeux et sous les nôtres.» Les linguini aux crevettes me manquent terriblement. J'aurais bien dû essayer de convaincre le chauffeur. Tant pis pour moi. Tape-toi l'hommage mon vieux, ça t'apprendra. Le présentateur souligne la présence des généreux commanditaires. Nous sommes à un cheveu de la projection de diapositives. Je me fabrique une sorte de sourire factice que je fige dans l'argile pour le reste de la soirée. Ce qui se dit ne parvient pas à m'intéresser. Je me distrais, je m'égare dans la fine écriture bleue sur le carton sophistiqué du menu. Juste dans le texte, il y a une assez grande variété de noix pour m'expédier à la morgue. L'organisation a oublié mes allergies. J'en connais qui n'ont pas fini de se mordre le Cutex. J'enfile, juste à lire la description du repas.

Ah tiens, il a dû dire quelque chose de drôle. Les gens rient. Il faut que je me concentre un peu. Des fois qu'il faudrait que je réponde. Pour les gens qui sont assis au fond de la salle, une caméra enregistre mes réactions et les retransmet sur un écran géant. On voit très bien les poils sortir de mes narines. C'est comme un bouquet d'épingles droites. Tout le reste est un peu flou, déformé par l'agrandissement de l'image et le dérèglement des couleurs, mais les poils sont au focus. On me donnerait mille ans.

Le caméraman va voler des réactions dans la foule. Je reconnais peu de gens, mais quelques-uns tout de même. C'est une sorte de voyage dans le temps. J'aperçois des collègues d'il y a 30 ans, des visages à deux faces qui ont maintenant des triples mentons. Des gens de la famille qui préféreraient ne pas en être. Des têtes sympathiques, des amis qui savent que je voudrais être ailleurs avec eux. À une autre table, des types qui ont l'air d'être des anciens combattants. C'est en sinistre 8 vieux assis ensemble. Je m'amuse tout de même de les voir réagir quand ils découvrent multipliés sur l'écran, plus rouges, plus vieux encore. Le présentateur est expérimenté. — «Une enfance marquée sous le signe des voyages et des honneurs.» J'en attrape une dans le genre de temps à autre puis je retourne dans l'ouate de mon indifférence. Encore une ou deux phrases assommantes et on ne tardera pas à venir me rejoindre. La personne qui a écrit le texte a de sérieux problèmes de syntaxe. Deux phrases sur trois sont des pantins désarticulés et l'autre manque d'inspiration. Je me demande combien les gens ont payé pour s'asseoir ici. Heureusement que le son est bon.

J'ai faim. Les bulles qu'ils ont versées dans mon verre commencent à me faire des détonations dans l'estomac. C'est une erreur que de me faire attendre pour me servir. Il ne savent pas ce qui les attend. Le repas doit suivre la cérémonie. Je ne toucherais à rien. Ils peuvent bien se le garder leur hommage à la noix. Je demande à un serveur, qui a l'air d'avoir été prévu pour les urgences, de m'apporter un bouillon clair, inoffensif. — «Ce n'est pas prévu», qu'il me répond. J'ai bien envie de lui péter un coma diabétique pour le secouer un peu. Le spectacle lèverait.

Le présentateur enchaîne le segment suivant. — «Pour faire diversion, voici maintenant une femme. Qu'y a-t-il de plus beau qu'une belle femme qui chante?» Le scripteur va sûrement gagner un prix. Il présente la chanteuse. Elle va divertir les beaux messieurs. À peine plus romantique qu'un diner surgelé, elle approche à l'avant-scène. — «Pour vous monsieur Pepper, une chanson qui est beaucoup plus vieille que moi mais aussi jeune que vous.» C'est le signal du pianiste pour attaquer l'intro. Elle fait bien ce qu'elle peut mais le logo de l'hôtel, imprimé en bleu cobalt sur les serviettes cocktail, me semble plus fascinant. Ce n'est pas qu'elle soit mauvaise, la petite chanteuse. Il faudrait juste qu'elle apprenne la musique. Elle nous fait cadeau d'un rappel spontané. La prochaine m'est destinée. Elle vient me la jouer. On la voyait venir. Cette fois, elle touche le fond.

Comme dans les remises de prix de la télévision, le petit orchestre joue une transition instrumentale. Un visage cramoisé pris en otage par un col de chemise trop ajusté apparaît derrière le lutrin de plexiglas. On lui a confié le segment autobiographique. Je suis hélas trop loin pour filer à l'anglaise. La séance d'école commence. Sur l'écran, des photos de moi enfant, défilent. Des photos anciennes dont la couleur est perdue. On dirait qu'on les a colorisées. C'est jaune et rose. Il y a, dans la salle, des réactions d'attendrissement. Pour être sûr de l'effet, on nappe la présentation d'une musique datée, sirupeuse. Des articles de journaux relatent des exploits, des victoires qui ne veulent plus rien dire, qui devraient m'appartenir à moi seul. L'orateur prend du retard. Il y a, à présent, un décalage gênant entre ce qui est raconté et ce que l'on voit. Un mauvais hasard et toute l'affaire vire à l'incident diplomatique. Des photos de gens que j'ai côtoyés ou frôlés dans un cocktail, le temps de sourire pour la pellicule, sont exposées au regard des invités. On me voit exhiber des trophées, prisonnier d'une mimique exagérée, l'oeil exorbité. Le public applaudit. C'est carrément insupportable. Ma chemise est traversée.

Je ne fais pas exprès pour me divertir. Mais je remarque l'odeur. Tout mais pas ça. Ce n'est ni l'endroit, ni le moment. On me décore. De grâce. Rien à faire. J'ai une autre hallucination olfactive. Ce qu'on ne sait pas de moi est beaucoup plus intéressant que le profil biographique qu'ils sont en train de tracer sur scène. Ils récompensent un destin exceptionnel. Ils ne se doutent pas que ce n'est que la pointe de l'iceberg qu'ils couronnent. Leurs dossiers de presse sont édulcorés, censurés. Et à l'écolière qui est venue pas dévaliser quelques souvenirs, je n'ai livré, comme je le fais dans ces cas-là, que les épisodes les plus présentables.

Toujours est-il que ça ne sent pas très bon. C'est un croisement, ce soir. Un double, comme je les appelle. Un mélange qui dérange vraiment. Même si c'est encore et toujours une gracieuseté de mon imagination. Comme à chaque crise, je vérifie autour de moi, pour croire que je ne suis pas le seul à sentir ce que je crois sentir. Je veux voir sur les visages la grimace qui va me rassurer. Ils sont venus pour moi, ils participent à ma fête mais ma présence à leur table ne les intéresse pas pour le moment. Le mur vidéo en fond de scène, comme un immense oeil lumineux, les a avalés. Ils suivent le slide show comme une classe de cinquième année. Ils dégustent le répertoire d'anecdotes qu'on leur sert. Personne ne me jette un coup d'oeil. Personne ne se soucie de l'invité d'honneur. Je suis là vivant, live, octogénaire et plus très frais, ils regardent la télévision. En plus de me laisser crever de faim pour mieux, plus tard, me shooter à l'arachide, ils me laissent me débattre sans secours dans mon inquiétant cocktail à l'éther et à la grillade sur le barbecue. Quelle classe!

Le présentateur enchaîne en employant un ton plus grave comme s'il voulait créer un effet. Les spectateurs sentent qu'il va se passer autre chose. — «Mesdames, Messieurs, mon cher Lemon, votre mère, qui a cent ans, l'invitée que vous n'attendiez pas. Je vous prie de souhaiter la bienvenue à Madame Pepper.» On vient de m'extraire de ma torpeur. On lui a fait faire 125 kilomètres. Elle refuse toutes les invitations. Elle se perd quand elle dépasse le périmètre de son jardin. On épie ma réaction. Je veux me lever. Les jambes sont en panne. Le coeur cogne. Je lui ai parlé hier au téléphone. Elle me semblait grippée, faible. Loin de moi. Comme chaque fois qu'elle veut obtenir mes faveurs.

Trop de secondes s'écoulaient. Les musiciens arrivent au bout de leurs mesures, l'absence sur scène prend toute la place. On a oublié de l'installer en stand-by dans les coulisses. On l'a oubliée. Elle est prostrée dans l'obscurité, pas très loin de l'avant-scène. Deux régisseurs dont les vêtements de travail contrastent brutalement avec le chic de l'assemblée se précipitent vers elle. Il n'y a pas de rampe pour monter sur scène. On hisse le fauteuil roulant sur le plateau. Les gars la conduisent derrière la tribune puis disparaissent rapidement côté jardin. Les applaudissements reprennent et trahissent l'embaras de la foule. On dirait que chaque spectateur a reçu un atome de temps mort. Je sue, je fonds, je veux mourir et revenir châtier les imbéciles qui ont exposé ma mère à ce cirque. Pour moi. Elle a choisi sa robe qui brille. Je m'en vance de penser qu'elle annonce la mort glamour, payée d'avance. Assise dans son fauteuil derrière le perchoir des présentateurs, elle est complètement invisible. Toute la salle fait un effort pour l'entendre. Elle est très en-dessous du micro qu'un technicien ajuste pour sauver la situation. Dès qu'elle ouvre la bouche, la distorsion ajoute au ridicule de la scène. — «Est-ce que je commence?» On se demande comment on a pu l'entendre. Le maître de cérémonie accourt. Il a oublié de laisser sa cigarette derrière lui. Il essaie de sauver le spectacle qui a du plomb dans l'aile. Il déplace le fauteuil et le conduit au centre de la scène. La foule accueille cette initiative avec enthousiasme. On vient de remettre l'oxygène. Il tend un micro à ma mère. Elle s'en empare, comme contente de prendre enfin la situation en main. Elle est belle tout de même. Sa présence m'atteint. Tout le faste est sporifique. Son regard violet, franc, est le seul velours de ma soirée. Je sais qu'on jubile à l'idée de m'avoir surpris, touché. Je voudrais que dure ce moment où je la vois souveraine, digne, imposante, comme une mère. Pas diminuée par un accident. J'ai l'habitude de boudier mon plaisir et de me censurer tout ce qui appartient aux bons sentiments. Je suis impuissant. — «Est-ce que je commence?» Cette fois, sa voix est ample, claire. — «Allez-y Madame Pepper.» — «Je suis très heureuse qu'on ait pensé à m'inviter. J'ai fait beaucoup de machine.» Elle a la sympathie du public. C'est la mère de toutes les personnes présentes. Plus personne n'est célèbre, riche ou envié. Le prestige tombe. C'est palpable. Tout le monde est un petit garçon, une petite fille qui écoute sa mère. — «C'est une belle hôtel. Y a beaucoup de monde.» Dans les circonstances, je fais preuve d'indulgence. Le présentateur lui fait confiance. Il ne l'interviewe pas. Sa voix est solide, encore bien timbrée. On sent déjà que son passage est dans la poche. Elle se glisse un peu sur le siège de son fauteuil comme pour se rapprocher de ceux qui sont devant elle, dans l'obscurité, et qui attendent ce qu'elle veut leur dire. — «En tout cas, j'espère qu'on va manger bientôt.» Le public craque. Le présentateur perd ses culottes et ne parvient pas à retenir un éclat de rire gourmand. Je ris aussi ce soir pour la première fois. Mais j'ai l'oeil qui baigne dans le sel. Je reconnais son humeur, sa présence d'esprit. C'est définitivement un soir de très grande forme. Le vote du public a remplacé pour quelques minutes l'effet des médicaments. — «Parlez-nous un peu de votre fils, madame Pepper.» — «Lemon est un bon garçon. Il a 80 ans et moi j'en aurai cent le mois prochain.» Les gens l'applaudissent

copieusement. On se demande où elle cache les trente dernières années. — «Lemon ne s'est jamais marié. C'est un vieux garçon. Il a fait le tour du monde. J'ai des cartes postales de partout. J'ai aussi deux autres fils qui sont décédés et je vais probablement enterrer Lemon.» Sur la réaction du public, qui ne se prive pas pour rire, je me dis que si elle continue comme ça, ce sera l'affaire de quelques minutes. Et pourquoi pas, tant qu'à avoir réuni autant de gens; autant rentabiliser les frais de la cérémonie. Je ne vois pas de sortie plus éclatante pour conclure un destin qu'ils ont qualifié d'exceptionnel. L'annonceur veut le mot de la fin. Elle a compris. Elle a le sens du spectacle. Comme beaucoup de mères. — «Merci de m'avoir invité à cette soirée qui n'aurait pas eu lieu si je n'avais pas passé un aussi bon moment avec mon mari Hector, il y a 80 ans.» Elle est fière de son coup. Le chef d'orchestre reprend le thème des Feuilles mortes. Quelqu'un quitte les coulisses pour venir la chercher. Elle disparaît derrière le rideau en agitant un au revoir. C'est un moment musclé. On me demande de monter sur scène. L'ovation attendue se produit. Je suis très ému. Le public est satisfait. On me remet la médaille promise. Et, sur le pilote automatique, (j'ai l'habitude de ce genre de repères politiques), je donne mon allocution de remerciement. Les photographes font leur travail. Le silence est, au moment où je prends parole, toujours un peu plus imposant. Mais c'est une autre personne qui parle. Je déclare avec naturel mais presque malgré moi. C'est le professionnel qui travaille; l'homme, le fils, sont trop atteints pour pouvoir prononcer un mot. J'ai l'impression étrange de me dédoubler. La voix qui passe dans les haut-parleurs est bien la mienne, mais c'est comme si je n'y étais pour rien. Je suis conscient de tenir mon auditoire captif. Ce n'est pas la première fois. Mais pendant que j'écoute les phrases de mon texte officiel, qui ne donne pas l'air d'avoir été mémorisé, je gronde ma mère. Je lui en veux de s'être tue à mon sujet, d'avoir raté une occasion de ne pas se taire. On couronne ce soir, dans la ville où elle et moi sommes nés, mon petit chemin d'homme. J'attendais d'elle le message d'amour, la déclaration publique qui ne vient qu'une fois, le petit hommage de vieille dame qui sent bon la violette. J'espérais la petite larme qui apparaît dans le coin de l'oeil. Au lieu de cela, quelque chose qui commençait à ressembler au travail d'un scripteur. Elle a même trouvé moyen de ramener la chose à elle-même. Ma mère. Ma mère, comme une quelconque stand up comic dans une robe choisie pour la scène!

Vous aviez ce soir la tribune pour vous faire pardonner vos années de silence, de prudence. Vous auriez pu, ma mère, devant ce parterre que vous teniez comme on tient une chance, me dire que vous m'aimez. Que vous êtes fière de moi. Pas un mot sur ma carrière, mes réussites, mes coups d'éclat, le magnétisme que je semble exercer. Vous m'avez encore réduit à un petit garçon dans son carré de sable. Pourtant, maintenant que mes deux frères sont raides et froids, qu'ils ne sont plus là pour nous surprendre, vous auriez pu le dire, me le dire une fois, une grande fois qui compte pour toutes, que je suis votre fils préféré. Tout le mal que vous vous êtes donné pour ne pas me le dire, pour dissimuler votre affection particulière. Vous avez toujours été un peu plus exigeante avec moi, avare de félicitations, d'oxygène. Comme s'il fallait que je double la mise pour mériter votre estime. Vous aviez peur du regard de mes frères qui comprenaient bien, pourtant, le penchant que vous aviez pour moi. Je souhaitais quelque chose d'ordinaire pour faire changement. Quelque chose de simple comme l'amour visible d'une mère pour son fils, je voulais voir votre orgueil, tapageur comme le fil doré sur votre robe. Je voulais que tous le voient.

Je n'ai rien dit. J'ai fait comme elle. J'avais une bombe au bout des doigts. J'ai donné mon discours avec l'élégance qu'on me connaît. J'ai fait plus court que d'habitude, je n'ai plus l'âge des envolées oratoires et des effets de manche. J'ai assaisonné d'un peu de l'humour qu'on attend de moi. J'ai voulu faire respirer une soirée qui s'éternisait. Les applaudissements ont été généreux mais brefs. Les invités avaient faim.

Le supplice prend fin. Il ne reste que le repas. Des gens s'approchent pour me donner la main. Ils savent que j'ai l'habitude de disparaître assez rapidement après les cérémonies. J'accepte quelques autographes. On fait encore quelques photos. Les musiciens attaquent le récital feutré et inoffensif qui doit accompagner le dîner. Je reçois des félicitations, des tapes dans le dos amicales et d'autres qui le sont sûrement un peu moins. Je donne les derniers sourires obligés. Et je vois ceux des membres de l'organisation que je ne semble pas avoir déçus. Et je ne crois pas qu'ils soupçonnent ma frustration, mon rendez-vous raté avec l'invitée surprise.

Au moment où je quitte l'estrade pour aller rejoindre mon siège, j'aperçois ma mère dans son fauteuil. Il n'y a personne près d'elle. Je laisse passer quelques secondes. Je ne me retourne pas. Je le fais exprès. Je sais qu'elle sait. Je voudrais trouver le courage de l'abandonner à des inconnus qui éventuellement finiraient par avoir pitié et venir lui faire la conversation. Je pourrais me rendre à ma place. Mais cette force entre nous, cette petite planète de tendresse, me déjoue. J'arrête de marcher. Je me retourne. Personne ne nous observe. J'ai vérifié. Alors, elle échappe un de ses sourires magiques, qui scellent notre complicité et un regard de centenaire où toute la fertilité du monde a élu domicile. Un regard que je suis seul à voir.

• POLITIQUE •

Le ministre de la Santé dépose son projet de loi

Les techniques de reproduction bientôt orphelines

Ottawa veut interdire le recours à des mères porteuses rémunérées, l'achat et la vente d'ovules et de sperme, le clonage d'embryons humains...

JEAN DION
ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le recours à des mères porteuses rémunérées, l'achat et la vente d'ovules et de sperme ainsi que le choix du sexe d'un enfant en fonction de critères non médicaux seront bientôt formellement interdits au Canada.

Ces pratiques sont au nombre de treize nouvelles techniques de reproduction (NTR) et de manipulation génétique prohibées aux termes d'un projet de loi déposé hier à la Chambre des communes par le ministre fédéral de la Santé, David Dingwall.

Si Ottawa «prend des mesures pour fixer des limites à l'utilisation de nouvelles techniques de reproduction», c'est par souci de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de garantir l'usage judicieux des produits de reproduction, a fait savoir M. Dingwall par voie de communiqué.

«Il s'agit notamment de pratiques de commercialisation de la reproduction qui vont à l'encontre des principes de la dignité humaine, du respect pour la vie et de la protection des vulnérables», explique un document d'information publié par Santé Canada.

Le projet de loi survient au terme de plusieurs années

de débats, de consultations et d'études, et deux ans et demi après le dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête présidée par la généticienne Patricia Baird. Les recommandations de celle-ci, qui allaient dans le sens d'un encadrement accru des NTR par les pouvoirs publics, ont été reprises dans une large mesure.

Jeudi, Mme Baird a indiqué à la Presse canadienne que le projet de loi «réflète la façon dont les Canadiens se perçoivent les uns les autres en tant qu'êtres humains. Je crois qu'ils sont suffisamment attentionnés pour accepter certaines limites destinées à prévenir l'exploitation».

En plus des trois pratiques ci-haut mentionnées, le gouvernement fédéral veut aussi interdire: le clonage d'embryons humains; l'ectogénèse (le maintien d'un embryon dans un utérus artificiel); la modification génétique des cellules reproductrices; la création d'hybrides animal-humain; le prélèvement de sperme ou d'ovules sur des cadavres ou des fœtus humains à des fins de fécondation, d'implantation ou de recherche; le transfert d'embryons entre l'espèce humaine et d'autres espèces; l'utilisation, sans le consentement des donneurs, de sperme, d'ovules ou d'embryons humains pour des techniques de procré-

tion humaine assistée ou pour la recherche médicale; la recherche sur des embryons humains après le quatrième jour de conception; la création d'embryons aux seules fins de recherche.

Il s'agit par ailleurs, pour Ottawa, de la deuxième étape d'une démarche qui s'était amorcée en juillet dernier avec l'imposition par le ministre de l'époque, Diane Marleau, d'un moratoire sur certaines pratiques controversées. Ce moratoire n'a cependant eu guère de succès.

Quant à la troisième étape, elle consistera en l'élaboration d'un cadre visant à réglementer des pratiques jugées acceptables mais «compromettantes pour la santé si elles étaient utilisées de façon inappropriée ou contraire à l'éthique». Des consultations seront menées afin d'établir ce cadre — qui concerne la fécondation *in vitro*, l'insémination par donneur, l'utilisation du tissu fœtal, la conservation et le don d'ovules, de sperme et d'embryons, ainsi que la recherche sur les embryons — qui sera éventuellement intégré à la nouvelle loi.

Pour faire respecter cette loi, ce qui ne sera pas chose facile, le fédéral propose la création d'un organisme, distinct de Santé Canada et relevant directement du Parlement, qui superviserait l'octroi de permis et les activités d'inspection.

Au Canada, on évalue à un demi-million le nombre de personnes qui souffrent d'un problème d'infertilité.

Hier, le Dr Pierre Miron, un médecin spécialiste qui conseille les couples infertiles à l'Institut de médecine de reproduction de Montréal, s'est montré globalement satisfait du cadre légal posé par ce projet de loi, même s'il émet des réserves sur l'impact que pourraient avoir certains pans de la législation sur les dons de sperme.

Parce que le projet interdit «l'achat ou la vente de sperme ou d'ovules», les médecins se demandent si le fait de «compenser» un donneur pour ses frais de transport sera jugé illégal. «Nous donnons 40 à 50 \$ aux hommes qui font don de leur sperme, mais ce n'est pas une rétribution. Si on nous empêche de compenser les donneurs, ce sont les couples infertiles qui en souffriront», affirme le Dr Miron.

Le spécialiste s'inquiète en outre de l'organisme national de réglementation que veut mettre en place Ottawa pour surveiller les praticiens des techniques de reproduction, d'avis que des structures légères, comme les organismes de contrôle de la recherche, les comités d'éthique et les corporations médicales déjà en place, sont tout à fait aptes à s'assurer de la légalité et de la qualité des gestes faits par les médecins ou les chercheurs.



David Dingwall

Constat du Vérificateur général

Québec viole sa propre Charte de la langue

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le gouvernement Bouchard viole sa propre loi 101. Des organismes de l'administration publique ne se conforment pas à la Charte de la langue française. Et l'Office de la langue française ne remplit pas son mandat adéquatement.

Le Vérificateur général du Québec fait état de ces constatations dans son dernier rapport annuel, après avoir examiné la façon dont l'Office contrôle l'application de certains articles de la Charte relatifs à la francisation des entreprises et de l'administration publique.

Cette recherche a permis à Guy Breton de découvrir que 71 organismes de l'administration publique ne détiennent pas encore de certificat de conformité à la Charte attestant que l'utilisation du français est généralisée.

Le Vérificateur recommande donc à l'Office d'utiliser les moyens dont il dispose pour amener les organismes de l'administration publique à se conformer à la Charte de la langue française.

La direction de l'Office promet de faire un suivi plus rigoureux du plan d'action des ministères et organismes gouvernementaux quant à l'utilisation du français dans les technologies de l'information. «Le recours au partenariat de l'administration publique comme levier de francisation constitue une des six priorités stratégiques de l'Office».

C'est également à l'Office qu'il revient d'administrer le programme de certification, de permanence et de promotion du français auprès des entreprises. Au 30 septembre 1995, les fichiers informatiques de l'Office faisaient état de 1889 entreprises qui employaient de 50 à 99 employés; et de 1486 entreprises de 100 employés ou plus, soit 3375 entreprises au total. Or, le Vérificateur général fait observer que plusieurs entreprises échappent à la surveillance de l'Office. En fait, 200 entreprises de plus de

50 employés n'étaient pas inscrites auprès de l'Office.

Pour expliquer cette carence, l'Office fait valoir que depuis le 1^{er} janvier 1994, il n'a plus accès au fichier participant de l'Inspecteur des institutions financières. «Le système informatique relié à la francisation des entreprises est en révision et l'Office a commencé à prendre des mesures pour assurer une plus grande fiabilité des informations.»

Le Vérificateur général déplore en outre la longueur du processus. Il a noté que le délai entre la date d'approbation du programme de francisation d'une entreprise et celle de l'émission du certificat de francisation était supérieur à cinq ans, et ce, dans 63 % des cas. Il a même constaté des délais supérieurs à dix ans.

Enfin, le Vérificateur général a évalué le fonctionnement de la banque de terminologie du Québec, système qui permet de centraliser et de diffuser la terminologie nécessaire à l'implantation du français dans l'ensemble des secteurs d'activité du Québec. Ce système prend la forme d'un vaste dictionnaire bilingue informatisé de deux millions de termes et de 850 000 fiches terminologiques.

Or, l'examen d'un échantillon de 70 termes correspondant à près de 500 fiches terminologiques a permis au vérificateur de noter 26 erreurs typographiques, 34 fautes d'orthographe ou de grammaire, 22 de formulation et 13 se rapportant à des observations diverses, comme l'usage d'anglicismes.

La capacité de détection des employés du Vérificateur est indéniablement impressionnante. Mais personne n'est infallible, même pas le Vérificateur général. À la page 293 de son rapport, après avoir déploré la piètre fiabilité du système informatique de l'Office, il a lui-même commis une faute en formulant cette recommandation: «Nous avons recommandé à l'Office de faire en sorte que les informations contenues dans son système informatique SONT complètes et fiables.»

Paix linguistique au PQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

En annonçant un renforcement de la loi 101, le gouvernement semble avoir fait ce qu'il fallait pour que le Parti québécois vive à nouveau une paix linguistique relativement durable. Même les péquistes de la région de Montréal sont satisfaits.

Le président de Montréal-Centre, Bruno Viens, constate avec satisfaction que les décisions annoncées en début de semaine par la ministre Louise Beaudoin sont conformes aux volontés exprimées par la base militante du parti à l'occasion du conseil national de la fin avril. «C'est un effort louable de la part du gouvernement, c'est un pas dans la bonne direction.»

La «proposition de politique linguistique» mise de l'avant par Mme Beaudoin ne reprend qu'une partie des exigences qu'avaient formulées les régions de Montréal-Centre et Montréal-Ville-Marie, qui réclamaient l'abrogation de la loi 86 et le respect intégral du programme du parti. À l'issue d'un débat tumultueux, le conseil national avait finalement préféré par une quinzaine de voix seulement le compromis prairiné par le premier ministre Bouchard.

Si un modéré comme François Lemieux de la SSJB-M s'est senti floué par la proposition Beaudoin et n'a pu s'empêcher de crier son indignation, on aurait pu s'attendre à ce que l'aile radicale du PQ appelle les troupes à la rébellion. Mais non. Bruno Viens ne voit pas la nécessité de remonter aux barricades, jugeant que la décision de réhabiliter la Commission de protection aura, à elle seule, des retombées inestimables sur la gestion du dossier linguistique.

Quoi qu'il en soit, le président de Montréal-Centre ne se limitera à ses premières impressions et il entend bien mettre son jugement à l'épreuve, question de s'assurer qu'il n'est pas en proie à une dégénérescence précoce de la conscience politique. Il consultera donc lundi soir prochain sa base militante, à l'occasion d'une réunion du conseil régional. Peut-être aussi confiera-t-il à ses collègues qu'il n'a pas l'intention de solliciter un nou-

veau mandat à la présidence de la région. En effet, il a avoué au *Devoir* être désireux de devenir conseiller au programme du parti, poste qui fera l'objet d'une élection lors de la réunion du conseil national de septembre, cela pour remplacer Giuseppe Sciortino.

Son collègue président de la région Ville-Marie, son allié de toutes les luttes épiques du passé, est lui aussi plus content que déçu. Outre la reconstitution de la Commission de protection, Sylvain Lépine se réjouit de la décision de confier la gestion du dossier linguistique à Yves Martin, cet ancien mandarin de la fonction publique. Il applaudit également à l'intention du gouvernement d'injecter une somme additionnelle de cinq millions dans l'application des politiques.

Cela dit, Sylvain Lépine ne cache pas être un peu frustré de la tournure des événements. La baisse pavillon parce qu'il est désabusé, fatigué d'être le péquiste des causes perdues. Dans ce débat au conseil national, il n'a pas apprécié que les militants de la région de Montréal se retrouvent isolés avec, comme seuls appuis, les présidents des comités nationaux et l'aile jeunesse du parti. «On se rallie, mais ça ne veut pas dire que nous n'avions pas raison.»

À l'instar de Bruno Viens de Montréal-Centre, Sylvain Lépine croit que les militants péquistes devront demeurer vigilants et s'imposer une constante réévaluation de la gestion gouvernementale du dossier linguistique.

Chose certaine, le débat linguistique n'est pas clos au sein du PQ. En vue du congrès national de la fin novembre, les deux tiers des associations de comités ont déjà tenu des assemblées générales et plusieurs ont voté des résolutions reprenant les termes de la position défendue par Montréal-Centre au dernier conseil national, notamment l'abrogation de la loi 86. Ce qui fait dire à Bruno Viens que ce «pas dans la bonne direction» ne change rien à la nécessité de poursuivre le débat à l'intérieur du parti, «sur le programme actuel, sur ce qu'il faut améliorer, modifier, retirer ou accentuer».

Journée de réflexion sur la francisation

La loi 101 clouée au sol dans l'aérospatiale

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Dans le cadre d'une Journée de réflexion sur la francisation en milieu de travail, le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Clément Godbout, a dénoncé hier le fait que 50 % des compagnies de l'industrie aérospatiale montréalaise, CAE Electronique par exemple, ne répondaient pas aux exigences de la Charte de la langue française.

Responsable de l'application de la Charte, l'Office de la langue française (OLF) précise que travailler en français signifie en faire l'emploi dans 90 % et plus des communications verbales et écrites. Dans le secteur de l'aérospatiale, la situation du français n'est pas reluisante particulièrement dans les documents de travail, l'informatique, la terminologie, les cours, et le matériel de formation.

CAE Electronique, qui compte plus de 3000 employés, annonçait mercredi l'agrandissement de ses installations de Saint-Laurent et l'embauche de quelque 500 personnes d'ici deux ans.

«Chaque matin, je laisse dans mon auto le français qu'on me demande d'afficher si fièrement», a expliqué Lucie Pratte, technicienne chez CAE depuis dix ans et membre du comité de francisation de l'entreprise qui travaille avec plus de 40 pays. L'article 141 de la Charte encourage les programmes de francisation à généraliser l'utilisation du français, et ce, grâce à des comités implantés au sein du milieu de travail.

La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, également responsable de la Charte de la langue française, était présente hier et a rappelé l'importance de «moderniser la Charte».

«Le message est clair, a-t-elle expliqué. Les entreprises doivent se conformer à la loi et nous veillerons à ce que tous les dossiers litigieux soient réglés d'ici un an.»

Depuis que Lucie Pratte a déposé une plainte à l'Office en juillet dernier dénonçant le fait que son employeur ne faisait pas d'efforts pour améliorer le fait français — elle s'outient entre autres que le comité n'a pas tenu de réunion depuis décembre 1994 alors que le programme l'oblige à le faire tous les six mois —, l'OLF attend que la compagnie lui prouve que le processus de francisation s'articule conformément à la loi.

«Le dossier de CAE est le plus volumineux et le plus complexe que nous ayons vu, a expliqué Gerald Paquet, responsable de la francisation au secteur de l'aéronautique et de l'aérospatiale à l'OLF. Il est très clair qu'on ne veut pas du tout collaborer avec nous.»

Chez CAE, le président du comité de francisation Pierre Frank est pourtant convaincu que la compagnie répond tout à fait aux normes de l'Office. «Mais nos transactions internationales nous obligent à utiliser l'anglais, a-t-il affirmé. Il est impossible de fonctionner autrement dans le domaine de la haute technologie.»

Dans une lettre expédiée récemment, l'OLF a sommé CAE Electronique de démontrer avant le 28 juin qu'elle respectait les dispositions de la loi 101 à défaut de quoi il émettra d'abord un avertissement, suspendra ensuite le certificat d'application du programme et en dernier recours, transmettra le dossier au Procureur général.

La loi prévoit actuellement une amende de 75 \$ pour quiconque contrevient aux exigences du programme de francisation.

Habiter le Vieux-Montréal et ses Faubourgs

Pour bien saisir
toute la romance
de l'arrondissement
historique et
l'effervescence de
ce quartier urbain
d'avenir.

Demandez notre brochure
Sans frais.



Appelez-nous dès maintenant:
(514) 872-1555

Société de développement de Montréal
Une société paramunicipale de la Ville de Montréal.

Le grand prêt à porter

SOLDE
jusqu'à
50%
sur tous les
vêtements
printemps-été

562, Notre-Dame, Saint-Lambert, route 132, sortie Notre-Dame 923.52.11

SOLDE 50%

Sélection de vêtements
italiens de griffes
prestigieuses

- MARCO AZZALI ♦
 - SAN REMO ♦
 - LUBIAM ♦
 - URBIS ♦
 - NANI BON ♦
 - BIZZARRO ♦
 - SCARAB ♦
 - ETC
- Modifications sur place



ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER

GIANTONIO

MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959

7396 ST-HUBERT, MTL • 271-5771

Ouvert le dimanche de 12h à 17h

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

La paix introuvable

Le Burundi est menacé d'une catastrophe équivalente à celle du Rwanda

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Burundi, en proie depuis plus de deux ans et demi à un violent conflit politico-ethnique, a vu reculer un peu plus au cours des derniers jours les espoirs d'un retour à la paix et à la sécurité.

Ce petit pays d'Afrique centrale voit s'allonger la liste de ses dizaines de milliers de morts, «hommes femmes et enfants désarmés, arbitrairement tués» par les groupes armés tutsis et hutus, selon un rapport publié cette semaine par Amnesty international.

Le meurtre, le 4 juin dans une embuscade, de trois collaborateurs expatriés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a marqué une nouvelle escalade de la violence. Le CICR vient de se retirer du pays, et d'autres organisations humanitaires, si elles restent encore, se déclarent de plus en plus inquiètes. La France a fermé son lycée dans Bujumbura, et a retiré ses coopérateurs militaires, des enseignants et des assistants dans le secteur civil. Les Nations unies, les pays occidentaux, n'ont toujours pas arrêté de position pour tenter de résoudre ce conflit qui s'aggrave.

Les principaux acteurs, l'armée dominée par la minorité tutsie et la rébellion hutue, s'accusent mutuellement des pires atrocités, sans que les observateurs étrangers puissent dans la plupart des cas attribuer clairement les responsabilités.

L'ancien président tanzanien Julius Nyerere, qui a vainement tenté une médiation entre les deux principaux partis de la majorité présidentielle hutue et de l'opposition tutsie, associé à l'exercice du pouvoir, redoute maintenant que le conflit ne débouche sur une guerre de grande ampleur aux dimensions régionales.

De nombreux Burundais sont convaincus qu'elle a déjà commencé et que d'anciens soldats des forces armées rwandaises (FAR) et des miliciens hutus rwandais *Interahamwe*, réfugiés au Zaïre et en Tanzanie, combattent avec la rébellion hutue burundaise alors que l'armée burundaise aurait le soutien de l'armée de l'ex-rébellion tutsie, au pouvoir à Kigali.

Les rebelles hutus ont accusé hier les forces régulières d'avoir tué une cinquantaine de civils hutus mercredi près de Bujumbura, alors que l'armée continuait d'affirmer avoir tué des rebelles qui, selon elle, «s'apprêtaient à attaquer» la capitale.

«Nous savons qu'ils allaient attaquer Bujumbura, et il va y avoir d'autres opérations», a déclaré le lieutenant-colonel Longin Minani, porte-parole de l'armée.

Il avait annoncé jeudi que l'armée avait «dégagé» des rebelles cachés sur les hauteurs de Mugere, dans la province de Bujumbura rural. Certains avaient réussi à fuir, mais une cinquantaine avaient été tués.

M. Jérôme Ndiho, porte-parole du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), la principale organisation de la rébellion hutue, a pour sa part «dénoncé le massacre d'une cinquantaine de civils hutus par l'armée monoethnique tutsie».

Dans un communiqué à l'AFP à Nairobi, il a ajouté que «comme d'habitude, l'armée reproche aux populations civiles de cacher les combattants des FDD», les forces pour la Défense de la démocratie, la branche armée du CNDD.

Par ailleurs, on a appris qu'une quarantaine de réfugiés rwandais avaient été blessés jeudi après-midi par l'explosion d'une grenade dans le camp de Rukuramigabo, dans le nord du Burundi.

Ces Hutus rwandais, comme ceux du Zaïre et de Tanzanie, ont fui l'avancée du Front patriotique rwandais (FPR), la rébellion tutsie dont la victoire militaire sur les FAR avait mis fin en juillet 1994 au génocide de plus de 500.000 Tutsis et Hutus libéraux massacrés par les extrémistes hutus. Ils sont accusés par les Tutsis de soutenir la rébellion hutue au Burundi.

Le camp de Rukuramigabo est situé à l'extrême nord du Burundi, alors que l'attentat qui a coûté la vie aux trois expatriés du CICR a eu lieu dans la province très troublée de Cibitoké (nord-ouest). Le CICR a depuis suspendu toutes ses opérations.

Le Burundi est menacé depuis octobre 1993 d'une catastrophe aux dimensions de celle qu'a connue le Rwanda en 1994. Les Nations unies et de nombreux pays parlent du risque d'un «double génocide» et cherchent, vainement jusqu'à présent, les moyens de l'empêcher.

Le 21 octobre 1993, Melchior Ndadaye, le premier président hutu du pays jusqu'alors dominé par la minorité tutsie, avait été assassiné lors d'un putsch manqué de l'armée, quatre mois après avoir été élu au cours d'un scrutin démocratique. Cet assassinat avait provoqué un déchaînement de violences entre Hutus et Tutsis, entraînant rapidement la mort de plus de 50 000 morts, selon les estimations.

Les tueries n'ont depuis pratiquement pas cessé.

Campagne contre le chef de l'ONU

New York (AFP) — Une campagne de presse appelant au remplacement de M. Boutros Boutros-Ghali s'intensifie au moment où le secrétaire général de l'ONU garde le silence sur ses intentions à propos d'un renouvellement de son mandat à la fin de l'année.

Il n'est pas de tout certain que cette campagne aboutisse, pourvu que M. Boutros-Ghali, 73 ans, garde un profil bas pour éviter de devenir une cible dans la campagne présidentielle américaine, a-t-on indiqué dans les milieux diplomatiques et à l'ONU.

Le *Washington Post* a avancé la possible candidature de la présidente irlandaise Mary Robinson. Dans un éditorial, il conclut qu'il est temps que M. Boutros-Ghali quitte son poste étant donné «qu'il contribue à alimenter la crise qui envenime les relations entre les Etats-Unis et une organisation vitale pour les intérêts américains dans le monde».

«Un nouveau secrétaire général pourrait faciliter une redéfinition des relations entre les Etats-Unis et l'ONU», poursuit-il.

45 pays au chevet de la Bosnie à Florence

L'accord sur la limitation des armes lourdes est signé

Les élections générales devraient se tenir avant le 15 septembre

Florence (AFP) — Les élections générales en Bosnie se tiendront avant le 15 septembre, même si toutes les garanties démocratiques ne sont pas réunies, a estimé la conférence de Florence sur la Bosnie.

Cependant la décision formelle n'a pas été prise par cette conférence qui a réuni hier et avant hier 45 pays et 15 organisations internationales, et dont la fonction était d'examiner l'application à mi-parcours des accords de paix signés le 14 décembre à Paris.

En marge de la conférence, l'accord de Vienne sur la limitation des armes lourdes en Bosnie, en Croatie et en RFY (Serbie, Montenegro), a été signé par toutes les parties, y compris par le gouvernement de Sarajevo, la Fédération croato-musulmane, et la Republika Srpska. Cet accord avait été bloqué pour des raisons politiques. Sarajevo se considérant comme le seul gouvernement internationalement reconnu jusqu'à l'élection.

La décision finale sur la date des élections générales en Bosnie sera prise d'ici la fin juin par le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Flavio Cotti, qui a pris soin de mettre en garde la conférence sur le sens à donner à un scrutin dont le caractère démocratique ne peut pas être garanti.

Organiser des élections dans un tel contexte, c'est s'in-

terroger sur le fait de consacrer «l'omnipotence des plus forts», selon Flavio Cotti. C'est prendre le risque de «faire apparaître des autocrates sans scrupules». C'est laisser des accusés de crimes de guerre exercer une influence politique au lieu d'être traduit devant le Tribunal pénal international (TPI), comme devraient l'être les deux principaux responsables serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

Plus grave encore, selon Flavio Cotti, c'est accepter le découpage du pays et la «purification ethnique», résultat de quatre années de guerre.

Avant d'annoncer la date de telles élections, Flavio Cotti a manifesté vouloir prendre date devant la communauté internationale, avec un peu plus de nuances que ne l'avait fait auparavant le président du tribunal international, le juge italien Antonio Cassese, pour qui ces élections sont un non-sens tant que MM. Karadzic et Mladic ne sont pas arrêtés et jugés.

Respecter le calendrier de Dayton

Mais, l'urgence politique à respecter le calendrier des accords de paix, pour lesquelles la communauté internationale ne s'est engagée que jusqu'à la fin de l'année, a finalement prévalu sur toutes autres considérations.

L'ensemble des pays du groupe de contact (Etats-Unis,

Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France), appuyé par nombres de pays fournisseurs de troupes au sein de la force multinationale, estiment primordial d'organiser des élections, mêmes imparfaites, plutôt que de laisser la situation se dégrader vers une inévitable partition.

C'est pourquoi le représentant en Bosnie de l'OSCE, le diplomate américain Robert Frowick, a publiquement recommandé que ces élections se déroulent au plus tard le 14 septembre. Une date déjà retenue, début juin, à Genève par les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie, reprenant celle envisagée par les accords de paix.

Sur les autres chapitres passés en revue par la conférence, la question du retour des quelque 2,4 millions de réfugiés s'est une nouvelle fois heurtée au principe de réalité: sans liberté de mouvement, aucun retour n'est possible, autre que symbolique.

Sadako Ogata, le haut-commissaire aux Réfugiés des Nations unies, a d'ailleurs ramené à 160 000 le nombre des retours cette année, initialement fixés à 900 000.

Dans sa déclaration finale, la conférence rappelle que le Conseil de sécurité a toujours la possibilité de réimposer des sanctions, qui ne sont que suspendues, contre toutes les parties qui ne se conformeraient pas pleinement à leurs engagements.

Fin d'un long face-à-face

Le FBI a raison de la résistance des «Freemen»

Le dénouement pacifique du siège du ranch au Montana est un soulagement pour le gouvernement



Un camion d'agents du FBI quitte la propriété des «Freemen» près de Justus Town, à une quarantaine de miles de Jordan, au Montana. L'un brandit un drapeau américain. Au cours du siège, des agents de la Sécurité fédérale hissaient les couleurs en signe de patriotisme et en riposte aux «Freemen» qui plaçaient le drapeau américain à l'envers en signe de rejet des institutions fédérales.

Washington (AFP) — Les 16 miliciens anti-gouvernementaux, retranchés depuis 81 jours dans une ferme du Montana qui se sont rendus jeudi soir au FBI, ont mis fin au plus long face-à-face entre policiers et civils aux Etats-Unis.

Le face-à-face avec le FBI avait débuté le 25 mars lorsque les deux responsables présumés du groupe, LeRoy Schweitzer, 57 ans, son fondateur dans les années 80, et Daniel Petersen, 53 ans, inculpés de fraude fiscale, conspiration contre le gouvernement américain et menaces de mort contre des agents et des juges fédéraux ont été arrêtés.

Le directeur du FBI, Louis Freeh, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Washington que «tous les membres du groupe, inculpés ou non, sont en prison».

«Je sais parler au nom de tout notre peuple en disant que ce soir nous ferons une petite prière de remerciement pour ce règlement pacifique d'une situation difficile», a déclaré le président Bill Clinton juste après l'annonce de la reddition.

Cette issue non violente contraste avec l'incendie qui avait dévasté le camp retranché des Davidiens de Waco en 1993, faisant 81 morts parmi les membres de la secte.

L'Attorney General (ministre de la Justice), Janet Reno, a déclaré que les réformes entreprises à la suite du drame de Waco avaient permis de résoudre sans effusion de sang l'affaire de cette milice du Montana.

«Depuis le premier jour du face-à-face dans le Montana, le département

de la Justice et le FBI ont travaillé d'arrache-pied pour arriver au résultat d'aujourd'hui, l'arrestation des Freeman sans perte en vies humaines ou blessures, et sans compromis», écrit Mme Reno dans son communiqué.

Le directeur M. Freeh a affirmé qu'il n'y avait eu aucune négociation sur une éventuelle diminution des charges retenues contre certains membres du groupe en contrepartie de leur reddition.

Il a expliqué que les Freeman avaient fini par «comprendre que le FBI ne s'en irait jamais». Un autre facteur était «la confiance qui s'était établie entre eux et le FBI».

La centaine d'agents du FBI déployés sur place avaient fait monter la pression sur les miliciens la semaine dernière en coupant l'électricité et en amenant sur place plusieurs véhicules blindés d'assaut. Cinq personnes, dont trois enfants, s'étaient alors rendues.

Les Freeman, des séparatistes blancs qui estiment illégale toute forme de gouvernement organisé, refusent notamment de payer leurs impôts fédéraux et adhèrent au mouvement religieux de «l'identité chrétienne» qui prône des thèses violemment racistes et antisémites.

Fortement armés et équipés pour soutenir un long siège, ils avaient proclamé l'indépendance de leur territoire de 385 hectares s'étendant autour de leur ranch, rebaptisé Justus Township (la ville des Justes), rejetant l'autorité du gouvernement fédéral qualifié, dans un tract, de «prostitution corporative de facto, également connue sous le nom d'Etat-Unis».

La nouvelle Afrique du Sud

Il y a vingt ans, la révolte de Soweto

Les étudiants sud-africains noirs s'impatientent de la lenteur des changements

FRÉDÉRIC CHAMBON
LE MONDE

Johannesburg — Boycottage des cours, manifestations et violences sur les campus, rencontres entre le président Nelson Mandela et les responsables des universités: c'est sur fond de crise de l'enseignement supérieur et de mécontentement des étudiants noirs que la «nouvelle Afrique du Sud» s'apprête à célébrer le vingtième anniversaire du soulèvement de la jeunesse des townships contre le système de l'apartheid dans l'éducation. Le 16 juin 1976, la révolte des écoliers de Soweto, réprimée dans le sang, déclenchait un vaste mouvement de protestation et donnait un nouveau souffle à la lutte contre le régime de ségrégation raciale.

Vingt ans plus tard, cette génération sacrifiée grossit les rangs des quelque cinq millions de chômeurs sud-africains tandis qu'une nouvelle classe d'âge, l'apartheid aboli, frappe en masse aux portes des universités, passage privilégié vers l'obtention d'un emploi. S'ils ont conscience de la dette qu'ils doivent à leurs aînés, les étudiants noirs d'aujourd'hui ne se satisfont pas du simple accès à ces universités. Ils leur reprochent de fonctionner comme avant, sans tenir compte de la spécificité de la nouvelle population qu'ils représentent.

«La bataille n'est pas finie. Il faut continuer à se battre pour que les universités changent vraiment», affirme Sifiso Bhenju, étudiant en deuxième année de gestion au Technikon de Pretoria. Cet institut universitaire technologique, bastion de l'enseignement afrikaner, accueille maintenant une majorité d'étudiants noirs. Il a été touché de manière violente par la vague d'incidents qui agite les universités sud-afri-

caines depuis plusieurs mois. Des affrontements ont opposé, sur les campus, étudiants noirs et blancs, faisant plusieurs blessés et nécessitant l'intervention de la police antiémeute.

Virulence

Les revendications des étudiants noirs dans cet établissement se sont exprimées de manière virulente sous l'impulsion d'une partie d'entre eux qui appartiennent à des groupes politiques extrémistes noirs comme l'Azapo. Mais elles sont les mêmes qu'ailleurs, à commencer par la question des arriérés de frais de scolarité. Handicapés par le manque de moyens financiers de leurs parents et par l'absence d'un système de bourse, les étudiants noirs ont du mal à payer leurs études. Une année de scolarité au Technikon de Pretoria coûte environ 2000 \$ (logement inclus), une fortune pour des familles noires qui vivent souvent avec moins de 500 \$ par mois.

«L'administration nous empêche de nous inscrire pour l'année suivante sans tenir compte de nos difficultés», affirme Patrick Makhubedu, étudiant en ingénierie industrielle, qui déclare devoir 2000 \$ à l'université. Ce problème, vécu comme une injustice par les étudiants, devrait être partiellement résolu par le récent débloqué par le gouvernement de prêts sans intérêts en faveur des étudiants les plus défavorisés.

Mais le ressentiment des étudiants noirs est plus profond, il concerne aussi l'enseignement et les examens. Venant de lycées défavorisés, ces étudiants n'ont pas le même niveau que leurs condisciples blancs et ils ont plus de difficultés à réussir aux examens. Ils se plaignent du manque d'orientation et d'heures de soutien

dans le cursus ainsi que de l'usage toujours prédominant de l'afrikaans comme langue d'enseignement. D'une manière générale, les étudiants noirs reprochent à l'administration et au personnel enseignant d'être toujours dominés par les Blancs et de ne pas être à leur écoute. Au niveau national, 80 % des professeurs du supérieur sont blancs. Au Technikon de Pretoria, seulement dix enseignants sur six cents sont noirs.

«C'est vrai qu'il reste beaucoup à faire. Mais nous avons déjà commencé à nous adapter et nous sommes prêts à continuer à condition que cela ne remette pas en cause la qualité de notre enseignement», déclare René Uys, doyen de la faculté des sciences de l'information, chargée du processus de «transformation» au Technikon. Cette enseignante exprime une inquiétude, partagée par les étudiants blancs, qui craignent de voir le niveau de l'établissement baisser. «L'arrivée des étudiants noirs ne me dérange pas mais j'ai peur que mon diplôme perde de sa valeur», admet Corlea Grobler, étudiante afrikaner en première année de relations publiques.

Les étudiants noirs, eux, s'impatientent de la lenteur des changements et en accusent le gouvernement. Préoccupé par les récents incidents, M. Mandela a décidé d'intervenir pour apaiser les tensions. Après avoir reçu les responsables des universités, il devrait rencontrer les représentants des étudiants. Mais l'élaboration de la réforme de l'enseignement supérieur avance à petits pas. Le gouvernement n'a ni les moyens financiers ni la volonté de remettre en cause la traditionnelle autonomie des universités. Il souhaite néanmoins harmoniser et démocratiser l'enseignement supérieur. Le président Mandela a confié l'élaboration d'une réforme allant dans ce sens à une commission d'universitaires. Mais celle-ci vient seulement de rendre le rapport qui doit servir de support à la future législation.

• LE MONDE •

Élections présidentielles en Russie

Dix candidats en quête du Kremlin

Camp démocratique et opposition nationaliste et communiste

À quatre jours du scrutin, la bataille politique s'est brusquement radicalisée avec l'apparition de la violence terroriste à Moscou, où un attentat à la bombe a fait mardi soir quatre morts et onze blessés graves dans le métro. Communistes et réformateurs, qui ne se sont pas fait de quartier durant la campagne élec-

torale, se sont aussitôt renvoyé la responsabilité de cet acte pratiquement sans précédent dans la capitale russe. Les dix candidats en lice pour le Kremlin se rangent dans deux camps, le camp dit «démocrate» et celui de l'opposition nationaliste et communiste, qui joue son va-tout après cinq ans de ré-

formes et des millions de nouveaux pauvres et de mécontents. «Les communistes ne veulent pas rater cette dernière chance de revenir sur le devant de la scène», estime un analyste russe. Il est pratiquement certain que nul ne l'emportera dès le premier tour, en dépit de l'optimisme affiché de M. Eltsine.



■ Boris Eltsine

Soixante-cinq ans, ingénieur de formation, il a fait toute sa carrière d'appareilleur à Sverdlovsk, cité longtemps fermée aux étrangers en raison de ses activités militaires. Appelé à Moscou en 1985 par M. Gorbatchev, il tombe en disgrâce à la fin des années 80. Soutenu par les démocrates, il est élu président de la Fédération de Russie, le 12 juin 1991, quelques mois avant la disparition de l'URSS.



■ Guennadi Ziouganov

Cinquante-deux ans, président du comité central du Parti communiste de Russie, cet enseignant est un ancien responsable de l'idéologie au sein du PCUS. Depuis les législatives de décembre 1995, il dirige le plus important groupe parlementaire de la Douma. Il se réclame volontiers de la social-démocratie, tout en défendant le «modèle chinois» et en jugeant «inévitables le rétablissement de l'URSS».



■ Vladimir Jirinovski

Cinquante ans, dirigeant du Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR), formation ultranationaliste et troisième groupe parlementaire (55 sièges). Né au Kazakhstan, ce juriste a fait son apparition sur la scène politique en 1990 dans des circonstances pour le moins mystérieuses. Ses adversaires affirment qu'il est une «créature» du PCUS et du KGB. Il a créé la surprise en remportant les élections législatives de 1993. Le score du LDPR est retombé à 11,06 % en décembre 1995.



■ Grigori Iavlinski

Quarante-quatre ans, candidat du camp «démocrate», cet intellectuel de Lvov, est le coauteur du plan de «cinq cents jours» en 1991, prévoyant le passage accéléré vers l'économie de marché. Vice-premier ministre en 1991, il passe ensuite dans l'opposition et se présente aux législatives de 1993 à la

tête du parti Iabloko. Ses chances ont été compromises par l'incapacité des «démocrates» et des «libéraux» à choisir un candidat commun.



■ Alexandre Lebed

Quarante-six ans, ancien d'Afghanistan, ce général en retraite a démissionné de l'armée en 1995. Il s'est rallié au Congrès des communautés russes (KRO), une formation nationaliste laminée aux dernières législatives. Il a fait de la lutte contre la corruption le thème majeur de sa campagne.



■ Mikhaïl Gorbatchev

Soixante-cinq ans, dernier secrétaire général du Comité central du PCUS, l'artisan de la perestroïka est aujourd'hui rendu responsable par la majorité des Russes de tous les problèmes dont souffre le pays. Les sondages lui accordent moins de 3 % des voix.

■ Vladimir Bryntsalov

Quarante-neuf ans, directeur multimillionnaire des laboratoires pharmaceutiques Ferane, un des premiers soviétiques à créer son entreprise en 1987, il vit dans un luxe ostentatoire et voit dans l'argent une panacée à tous les maux de la Russie.

■ Iouri Vlassov

Soixante ans, militaire reconverti à la littérature, il a été quatre fois champion du monde et une fois champion olympique d'haltérophilie dans les années 60. Très discret sur son programme, M. Vlassov est proche des milieux nationalistes.

■ Martin Chalkoum

Quarante-quatre ans, scientifique de formation, cet homme effacé, quasiment inconnu, a été conseiller du gouvernement libéral d'Egor Gaïdar.

■ Sviatoslav Fiodorov

Soixante-huit ans, ophtalmologue millionnaire, ce chirurgien réputé se veut le champion d'une «troisième voie» entre le «capitalisme sauvage» et le «totalitarisme communiste».

Reuter

Élections municipales en Roumanie

En jeu: Bucarest

Bucarest (AFP) — Les électeurs roumains sont appelés demain aux urnes pour le deuxième tour des élections municipales, dont la bataille la plus attendue opposera à Bucarest l'ancien champion de tennis Ilie Nastase, candidat du parti au pouvoir, à Victor Ciorbea, jeune juriste syndicaliste.

Donné généralement favori par les analystes comme par les sondages, M. Nastase, 49 ans, n'a recueilli, le 2 juin, que 30 % des suffrages contre 40 % au candidat de la Convention démocratique (CDR, opposition libérale).

Le premier tour a été marqué par une forte abstention avec une participation nationale de 56,4 % de quelque 17 millions d'électeurs, tandis que seulement près d'un tiers des maires ont été élus. De graves ratés dans l'organisation du scrutin ont abouti à un retard de deux jours dans la proclamation des résultats officiels.

Deux maires de grande ville, seulement, ont été élus au premier tour: Constantin Simirad à Iasi (nord, opposition), et Gheorghe Funar, nationaliste, réélu à Cluj (nord-ouest) en dépit d'une alliance opposition-minorité magyare.

«Guerre d'interprétation»

Le 2^e tour sera organisé dans 1729 localités tandis que dans 332 autres, où le taux de participation a été inférieur à 50,1%, un nouveau premier tour sera organisé, a indiqué le Bureau électoral central.

Une «guerre de l'interprétation» des résultats oppose l'opposition au PDSR du président Ion Iliescu. Le PDSR souligne qu'il a obtenu plus de 30 % des mandats de maires attribués dès le premier tour, et a obtenu le plus de suffrages pour l'élection des maires.

Le président de la CDR, Emil Constantinescu, considère que «la seule évaluation valable dans la perspective des législatives du 3 novembre est celle des mandats obtenus pour les conseillers départementaux, élus sur des listes de partis».

Ainsi, cette formation est en tête avec 20 % de voix, suivie par le PDSR avec 16 %, tandis que le Parti démocrate de l'ancien premier ministre Petre Roman, aujourd'hui en opposition, arrive en troisième position avec 11 %.

Pour le 2^e tour la CDR est en balotage nettement favorable dans les six arrondissements de la capitale tandis que d'autres formations d'opposition sont bien placées dans les grandes villes dont Arad, Sibiu et Constantza.

Un accord de soutien réciproque entre la CDR et le parti de M. Roman a été annoncé pour le deuxième tour.

Pour tenter de refaire le score le PDSR a sorti de la manche son dernier atout: la candidature à la présidence le 3 novembre prochain, sous son sigle, du président Iliescu.

Cette annonce, à mi-chemin entre les deux tours des municipales, a surpris les milieux politiques car, M. Iliescu, 66 ans, devait annoncer sa décision après les municipales.

Scrutin controversé

Des élections à haut risque en Tchétchénie

Les indépendantistes menacent de prendre des représailles

Grozny (AFP) — Les élections pour un nouveau parlement local et la présidentielle russe ont débuté timidement hier en Tchétchénie, sous la menace de représailles indépendantistes, tandis que Russes et indépendantistes s'accusaient de nouveau de violations du cessez-le-feu.

En dépit des affirmations du gouvernement tchétchène pro-russe, selon lesquelles les élections avaient commencé dans toutes les régions de la république indépendante à l'exception de Vedeno, les bureaux de vote étaient introuvables dans de nombreux bourgs et villages tchétchènes.

Les habitants de ces localités, pour la plupart des sympathisants indépendantistes, affirmaient que les élections, qui doivent durer jusqu'à dimanche, n'auraient pas lieu.

«On a déjà des dirigeants indépendantistes, on n'en a pas besoin d'autres», a affirmé Mohammed Iandarov, 19 ans, habitant de la ville d'Argoun, à une quinzaine de kilomètres de Grozny.

«Si quelqu'un essaie d'organiser des élections ici, il y aura du grabuge», a-t-il ajouté.

Les dirigeants indépendantistes, Zelimkhan Iandarbiev et son chef d'état-major Aslan Maskhadov, ont prévenu qu'ils empêcheraient la tenue de ces élections par tous les moyens. Jeudi, M. Maskhadov a déclaré que si le scrutin se tenait malgré tout, les indépendantistes mèneraient des opérations sans précédent contre le gouvernement tchétchène pro-russe et son chef, Dokou Zagaïev, l'initia-

teur de ce scrutin.

Selon le porte-parole du gouvernement indépendantiste Movladi Oudougov, cité par Itar-Tass, les troupes fédérales ont isolé hier plusieurs villages du sud-est du pays.

Échange de feu

Les forces russes ont accusé de leur côté les indépendantistes d'avoir attaqué un convoi militaire dans l'est de la Tchétchénie hier après-midi, entraînant un échange de feu qui n'a pas fait de blessés, selon les Russes.

«Les troupes [russes] font des efforts titanesques pour ne pas frapper de toute leur puissance la partie opposante», a déclaré le commandant en chef des forces russes en Tchétchénie, le général Viatcheslav Tikhomirov.

À Grozny, une trentaine de bureaux de vote au moins avaient ouvert leurs portes dès hier matin, selon la commission électorale du gouvernement tchétchène pro-russe.

Les membres de la commission électorale affirmaient que les élections se déroulaient normalement, en dépit d'un faible taux de participation.

La plupart des habitants de la capitale tchétchène affirmant avoir pris part au vote étaient soit directement ou indirectement liés au gouvernement tchétchène pro-russe, soit déclaraient en avoir tellement assez de la guerre que l'indépendance de la république est passée au second plan de leurs préoccupations.

«Je suis allée voter parce que j'en ai assez de cette guerre, et que peut-être qu'un peu

d'ordre dans notre gouvernement nous aidera à restaurer la paix», dit Leïla, 26 ans, une Tchétchène de la capitale.

Pour la présidentielle russe, Leïla dit avoir voté Eltsine, un témoignage rarissime, la plupart des gens ayant l'intention de voter jurant leurs grands dieux qu'ils ne voteront plus jamais pour celui qui a mis leur terre à feu et à sang.

Beaucoup de votants — y compris parmi les membres des commissions électorales proches du gouvernement tchétchène pro-russe — affirmaient avoir l'intention de voter pour le principal rival de Boris Eltsine, le candidat communiste Guennadi Ziouganov.

Mais de telles nuances échappaient à beaucoup, qui ignoraient tout bonnement le scrutin, profitant de la trêve des combats qui prévaut en Tchétchénie depuis bientôt trois semaines, depuis que le leader indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev a rencontré Boris Eltsine au Kremlin.

Allure d'avant-guerre

Dans une chaleur presque étouffante, le marché central avait presque retrouvé ses allures d'avant-guerre. Seules les carcasses calcinées des immeubles alentours rappelaient les combats d'une violence hallucinante qui s'y déroulèrent de décembre 1994 à mi-1995.

Pourtant, les quelques clients interrogés affirmaient s'attendre à une offensive indépendantiste.

«Bien sûr ils vont essayer de faire quelque chose, c'est inévitable», dit Assia, une vendeuse. «Mais je n'ai pas peur d'eux, au contraire. Tout ce qu'ils feront, c'est pour nous, les petites gens, qu'ils le feront», a-t-elle affirmé.

DOLORE UOMO

HABITS ITALIENS
LORO PIANA / CERRUTI

SUPER VENTE
sur nos habits

Jusqu'à **50%** de rabais

Matinique D-U-B-U-C
VALENTINO
LUBIAM
DENOMME
VINCENT

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

277, av. Laurier O. 5107, av. du Parc
277-7558

PLACE MINTO SUITE HOTEL

Tarifs d'été exceptionnels

À partir de \$95 par nuitée*

Tout prêt!

- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
- Cuisines entièrement équipées
- Piscine intérieure et centre de forme physique
- Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
- Service aux chambres et restaurants

Tout près!

- Cérémonie de la Relève de la Garde
- Musée de l'Aviation
- Musée des Civilisations
- Musée des Beaux-Arts
- Canal Rideau et Marché Byward

* Occupation simple ou double. Tarifs en vigueur du 24 juin au 2 septembre, 1996. Sujet à la disponibilité des suites.

É D I T O R I A L

Crever l'abcès à la SQ

Gilles Lesage

Le juge Jean-Pierre Bonin a été chargé, jeudi, de faire la lumière sur «certains événements» et sur «certains pratiques» qui ont cours à la Sûreté du Québec. Le mandat du commissaire-enquêteur indépendant porte particulièrement sur des événements survenus le 26 août 1995. Des agents de la SQ, faisant alors enquête sur l'avortement inopiné de l'affaire Matticks en cour, auraient été l'objet de pressions et d'intimidation de la part de deux supérieurs.

L'enquête porte également sur la manière dont les enquêteurs sont supervisés et appuyés par leurs officiers, ainsi que sur les pratiques qui ont cours. Désireux de rassurer les sceptiques quant au mandat limité et circonscrit du juge Bonin, le ministre de la Sécurité publique a rappelé que le magistrat est investi de tous les pouvoirs d'un commissaire nommé en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Il peut notamment assigner toute personne à comparaître; et quiconque refuse de se présenter devant le commissaire peut commettre un outrage au tribunal. Comme preuve de sa volonté d'agir rapidement, le ministre Robert Perreault a fixé au 30 novembre prochain la date de remise du rapport d'enquête.

Ainsi présentée et engagée, cette enquête sur ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Matticks semble complète et irréprochable. D'autant qu'elle s'ajoute à plusieurs mesures sur le même sujet et des affaires connexes, dont la réaffectation de deux officiers supérieurs mêlés à l'incident d'août dernier; la conduite d'autres membres de la SQ dans cette affaire; la publication prochaine du rapport du groupe de travail Bellemare, sur la conduite des enquêtes criminelles, découlant du fameux raid de la SQ à la police de Chambly, il y a deux ans.

L'ensemble apparaît fort impressionnant et laisse entrevoir que la panoplie de moyens mis en œuvre mettra enfin un terme au malaise persistant à l'égard de la SQ. C'est d'ailleurs ce qu'espère le ministre. Même si les allégations récentes soulèvent des interrogations sur certaines pratiques précises, selon M. Perreault, il ne faut pas pour autant conclure à l'existence de pratiques généralisées au sein de la SQ.

Malheureusement pour le ministre, la kyrielle d'enquêtes en cours, au lieu de rassurer comme il le souhaite, ressemble à un immense casse-tête avec des pièces éparpillées dont on ne sait nullement où elles finiront par tomber. Un chapelet d'enquêtes partielles, si bien menées soient-elles, ne saurait tenir lieu d'une vaste enquête publique et générale qui permette, à terme, de recoller tous les morceaux et de rétablir une crédibilité, fort amochée. Morcelées, ces bribes ne rassurent pas, elles inquiètent davantage encore, comme si le gouvernement hésitait à entreprendre le grand ménage qui, selon le jugement populaire, s'impose de plus en plus au sein de ce qui est censé être la police nationale du Québec.

À vrai dire, il y a au moins un an que cette enquête s'impose. Divers incidents, fort disparates, ont amené de l'eau au moulin de ceux qui prétendent que les policiers ne sont pas tous au-dessus de tout soupçon et qu'il s'impose de faire la lumière sur des pratiques à tout le moins discutables, estimait *Le Devoir* le 22 juin 1995. En plus de la descente massive à Chambly, les allégations troublantes d'un ex-enquêteur de la SQ, l'avortement d'un mégaprocédu relié à la drogue (affaire Matticks), la confession d'un criminel délateur, ont jeté une ombre lourde sur la réputation et l'intégrité d'un certain nombre de policiers. Ces prétentions, en attendant que pleine lumière soit faite, portent atteinte à l'ensemble des gardiens de l'ordre et de la paix.

Depuis lors, au lieu de s'atténuer, le malaise persiste et s'aggrave. D'autres incidents ont accru la méfiance envers la SQ. Évoquant des coups montés et des tentatives pour déstabiliser une police de plus en plus efficace, notamment contre le crime organisé, l'ancien ministre de la Sécurité publique préférait des enquêtes circonscrites à une enquête générale. Serge Ménard soulignait, à bon droit, qu'une enquête publique coûte très cher et risquait de bloquer des enquêteurs pendant longtemps, tout en diminuant l'efficacité des escouades spéciales qui luttent contre le crime organisé.

Il arrive pourtant un moment où, quelles que soient les explications les plus fiables, les justifications les mieux étoffées, le soupçon persiste et s'installe à demeure. Il arrive pourtant un moment où l'on a la fâcheuse impression que, en dépit des dénégations énergiques, les bavures ont pris une telle ampleur qu'il faut crever l'abcès. Par un geste d'éclat qui démontre à la face de tous que la police agit en toute légalité et réprime sans pitié tout manquement en ce sens. Quel que soit leur sérieux, les enquêtes internes laissent subsister des points d'interrogation. La police peut-elle être impartiale quand elle enquête sur elle-même? Comment avoir la certitude que, pour les policiers, la fin ne justifie pas les moyens?

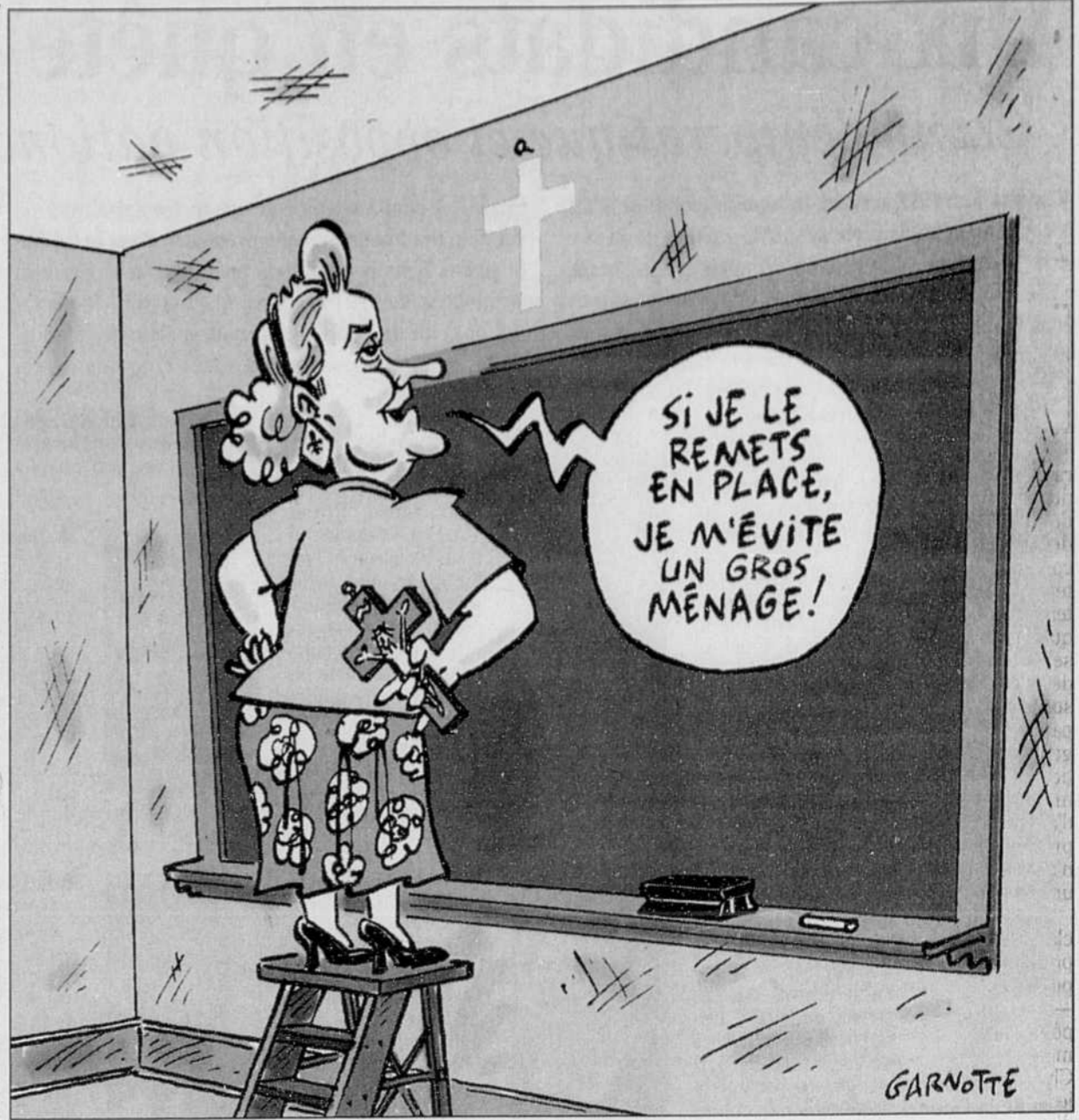
Une enquête générale et publique est nécessaire.

Si ces questions étaient valables il y a un an, elles le sont bien davantage à ce jour, car les incidents et les doléances envers la police «provinciale» se multiplient. Allégations de manœuvres illégales, de fausses preuves, d'intimidation d'enquêteurs par des collègues, soulèvent des doutes énormes sur l'intégrité des policiers et la qualité de leurs enquêtes.

Avant même l'acquiescement des quatre enquêteurs accusés de parjure, de fabrication de preuve et d'entrave à la justice, dans l'affaire Matticks, l'opposition officielle et le député Mario Dumont réclamaient à l'Assemblée nationale une vaste commission d'enquête sur l'ensemble du fonctionnement du ministère de la Sécurité publique. Comme son prédécesseur, M. Perreault a résisté à cette demande, préférant une kyrielle de mini-enquêtes qui, à certains égards, jettent de la poudre aux yeux. Il n'est pas question de remettre en cause la compétence du juge Bonin ou la bonne foi du directeur Serge Barbeau. Il n'en reste pas moins que, leurs mandats respectifs étant forcément limités, l'ombre se fera plus épaisse au lieu de s'alléger.

Il faudra faire plus, et plus largement, pour rétablir la crédibilité, amochée, et redonner à la SQ une intégrité au-dessus de tout soupçon. Contrairement à ce que prétend le directeur Barbeau, confier à un tiers le soin d'enquêter sur son service équivaldrait à abdiquer ses responsabilités. Au contraire, quand l'impression générale prévaut que la police ne réussit plus à s'autopolicer et à apporter les correctifs qui s'imposent, il n'y a qu'un moyen pour crever l'abcès: une enquête indépendante et impartiale, générale et publique. Autrement, comme l'a dit le criminologue Jean-Paul Brodeur (*Le Devoir*, 11 juin 1996), ce ne sera qu'une autre histoire de relations publiques pour la SQ.

Un remue-ménage cosmétique ne peut rétablir le lien de sécurité et de confiance entre les policiers et les citoyens. Un grand ménage s'impose pour redorer un blason terni. Un quart de siècle après l'enquête Prévost, ce n'est pas un luxe, mais une nécessité criante.



L'année de toutes les vaches

Il y a quatre sortes de vaches: celles qui ont des taches brunes sur le côté, les folles (d'ex-vaches à taches qui ont mal tourné), les vaches à lait (pas de taches sur les côtés) et les vaches sacrées (d'une pureté immaculée).

On ne parle pas assez des vaches sacrées alors qu'on manque rarement une occasion de s'en prendre aux vaches à lait, aux vaches à taches et surtout aux pauvres folles.

Disons-le franchement: les vaches sacrées québécoises sont les plus belles du monde. Elles sont les plus vaches et les plus sacrées de la planète. Gandhi peut bien aller se rhabiller (si on peut dire). Mère Teresa aussi.

J'aime les vaches sacrées et consacrées. J'aime les flatter (dans le sens du poil), leur parler de ma vie et m'enquérir de leurs enfants. En général, je fais tout pour ne pas me les mettre à dos et je me contente de les observer à distance. D'ailleurs, l'histoire nous enseigne qu'aucun journaliste n'est jamais revenu vivant d'une expédition au pays des vaches. On dit même qu'en 1984, un jeune journaliste — sans doute un pigiste — a pris le pari qu'il ferait la lumière sur l'une de nos Précieuses. On ne l'a plus revu et, dans les écoles de journalisme, son nom n'est plus jamais prononcé. On parle de lui, au passé, comme de l'homme qui avait vu l'homme qui avait vu... la vache.

Cela incite à la prudence. Alors, ne comptez pas sur moi pour dire un mot contre la plus sacrée de toutes nos vaches sacrées, une vache divine s'il en est une: les fédérations de l'âge d'or et les associations d'ainés. Ces gens-là sont au-dessus de tout. Ils broutent dans l'Olympe des vaches sacrées. Le temps (et la température) ne les atteignent même plus.

Ma vache préférée demeure le Vérificateur général du Québec. Quel sens du sacré! Quelle aura! Quel pouvoir!

Avez-vous déjà entendu une seule critique dirigée contre ce type (je ne sais pas trop pourquoi, mais c'est toujours un homme). Chaque année, il produit à peu près le même rapport, modifiant un ou deux noms, question de distribuer équitable-



DANIEL LATOUCHE

ment les histoires d'horreur entre tous les ministères. Ses commentaires viennent par cycle de trois ans. Au début des années 80, il s'en est pris à l'achat d'ordinateurs par le ministère de l'Éducation. Puis, nous avons eu droit à trois années sur l'utilisation des jets gouvernementaux, trois autres années sur les fraudes à l'aide sociale et trois rapports sur les comptes à recevoir. Nous sommes actuellement dans la deuxième année du cycle des subventions inutiles.

Quelle belle job que celle de vérificateur. Votre client est coupable avant même d'avoir ouvert la bouche et comme tout le monde a un «mon oncle» dont le beau-frère travaille à Québec, les histoires d'horreur dont il aime bien nous entretenir sont de la p'tite bière par rapport à cette «réalité réelle» dont nous avons tous une connaissance intime. On le croit toujours sur parole car la réalité est bien «plus pire» que celle qu'il nous décrit.

Et puis avez-vous déjà lu un éditorial ou un article mettant en cause la compétence ou la crédibilité du vérificateur? Ces gens-là «vérifieraient» même le bon Dieu si on le leur demandait, mais le vérificateur général? Jamais. Trop dangereux.

Un peu plus bas (sur pattes) dans l'échelle du sacré, on trouve les protecteurs du citoyen et les médiateurs. Eux aussi font la belle vie. Leur histoire est toujours la même: le méchant gouvernement traite mal les bons petits citoyens et leur fait souvent de la grosse peine. Méchant, méchant! Pouvez-vous imaginer un rapport de l'Ombudsman qui conclurait de la manière suivante: «Cette année, les citoyens ont été particulièrement exécrables, bêtes et méchants. L'État a été bien bon de

les endurer. Nous recommandons d'abolir les citoyens pour les 12 prochains mois.»

Les commissaires à la vie privée et les ombudsmans de l'accès à l'information sont un peu plus bas dans l'échelle des vaches sacrées. Certes, ils sont tout à fait capables d'être vaches, mais c'est le sacré qui leur fait souvent défaut. La raison est simple: il leur arrive de se tromper. Une vraie vache sacrée ne se trompe jamais.

Les commissaires à l'éthique de ceci-et-de-cela viennent au quatrième rang. L'intérêt de leur travail est de toujours intervenir trop tard, après que le péché a été commis. Ces gens-là doivent être de ceux qui envoient leurs cartes de Noël en février.

Au bas de l'échelle, on trouve finalement les commissaires à la déontologie, ces spécialistes du coupage de poires en deux.

Quel monde merveilleux que celui de toutes ces vaches sacrées qui broutent tout l'hiver à l'intérieur pour émerger, toutes en même temps, au printemps. Et quel sens de la discipline! Avez-vous déjà vu deux vaches sacrées se prendre aux cornes? Jamais. Pourtant, il y aurait de quoi. Par exemple, pourquoi ne pas organiser une sorte de «combat extrême» entre les vaches sacrées qui protègent les enfants et celles qui défendent les droits des aînés? En effet, on n'a pas beaucoup entendu les défenseurs des jeunes lorsque les aînés ont insisté pour se défaire de toutes leurs responsabilités envers leurs petits-enfants. Pas plus d'ailleurs que les organismes chargés de défendre la famille ou la solidarité sociale. Une vache sacrée ne s'en prend jamais à une autre.

Ce qu'il nous faut, c'est un commissaire aux vaches sacrées, un vérificateur des vérificateurs. Il aurait la tâche de faire appliquer le code de conduite des vaches sacrées et de contrôler les histoires d'horreur des autres vérificateurs. Toute histoire d'horreur jugée répétitive ou pas assez horrifiante serait immédiatement rejetée et remise dans un pool pour les années de vaches maigres.

Quelle belle job. Voulez-vous voir mon c.v.?

L E T T R E S

La souveraineté aux calendes grecques?

Après que le PQ eut jeté sa notion d'indépendance aux orties, on a proposé la «souveraineté association» avec ou sans trait d'union.

Vint ensuite la «souveraineté partenariat» et maintenant la «souveraineté retardée», telle qu'annoncée par M. Bouchard il y a quelques jours.

Est-ce que l'avenir nous apportera la «souveraineté aux calendes grecques»?

Adrien Drolet
Charlesbourg, 5 juin 1996

Une attaque injustifiée...

Dans sa chronique du 10 juin, Pierre Beaudry s'en prend violemment à Alain Rey, directeur de la rédaction des dictionnaires Robert, pour lui reprocher son ingérence dans l'usage de la langue française!

Tout ça parce que notamment le *Nouveau Petit Robert* donne la marque d'usage *anglicisme* au mot *charter* et mentionne que l'expression française est *vol nolisé*.

Le *Nouveau Petit Robert* constate bien l'usage du mot *charter* et illustre d'exemples, comme le préconise M. Beaudry, mais il a le tort, selon le chroniqueur du *Devoir*, de le classer parmi les anglicismes et de

signaler l'expression française *vol nolisé*. Je ne vois pas où est le problème: on ne peut qu'approuver ce traitement lexicographique.

Cette charge véhémement à l'endroit du grand lexicographe Alain Rey est d'autant plus regrettable qu'elle n'est absolument pas fondée et que le *Nouveau Petit Robert* comme le *Grand Robert* constituent des ouvrages de référence de très grand valeur.

Marie-Eva de Villers
Auteure du *Multidictionnaire* des difficultés de la langue française

... Une relecture serait justifiée

Mme de Villers m'étonne, et m'attriste aussi, elle qui a si courageusement affronté M. Rey dans tous les médias après la parution en 1992 de l'absurde *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*.

Les lecteurs qui souhaitent lire son article publié dans *L'actualité* du 21 février 1993, ironiquement intitulé «Le Robert? Tsé veux dire...» n'ont qu'à m'envoyer une enveloppe affranchie au 10498, rue Tanguay, Montréal H3L 3G7.

Quant au fond de la lettre de Mme de Villers, qui cherche à démentir jusqu'à mes citations du *Petit Robert*, une simple relecture de ma chronique devrait suffire à remettre les choses au point.

En terminant, je propose à Mme De Villers de débattre cette question avec moi n'importe où et devant n'importe quel auditoire de son choix.

Pierre Beaudry

Une bourrique de maire!

Les monuments historiques, les archives et les statues sont souvent fort malmenés. Ils sont régulièrement victimes de bien des décisions administratives où l'argent est le principal décideur.

S'identifier à son passé est de première importance pour la survie d'un peuple, d'une ville, d'un pays. En éliminant les joyaux de leur patrimoine, on amoindrit l'image de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ont été.

La décision de l'administration Bourque d'autoriser la démolition du couvent Saint-Isidore, reconnu monument historique, m'indigne.

Pour un maire, la destruction d'un bâtiment historique appartenant à la ville qu'il représente est un geste inconcevable. Montréal détiendrait un maire davantage suranné que ses propres documents. Que de désolation, une erreur maintenant irréparable!

Martine Ouellet
Documentaliste-archiviste
Étudiante en histoire
Laval, 10 juin 1996

À P R O P O S

... d'une économie du savoir

L'avènement de l'économie fondée sur le savoir exigera des ajustements notables de la part des entreprises, des travailleurs et des gouvernements des pays de l'OCDE, et aussi de l'OCDE elle-même. Ce nouvel environnement économique se caractérise par la rapidité des changements et le besoin de flexibilité. La croissance de la productivité, de la production et de l'emploi doit avoir pour assise le progrès technologique et la mise en valeur des ressources hu-

maines. Une politique cohérente en faveur de l'économie du savoir doit être une politique d'incitation à des investissements accrus dans le capital humain, la technologie, l'innovation et les réseaux d'information. L'efficacité de l'action gouvernementale dépendra de plus en plus de son aptitude à enrichir la base de connaissances et à renforcer la capacité d'adaptation de l'économie à des changements rapides. *L'observateur de l'OCDE, juin 1996.*

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS.

IDÉES

Je reste ici!

Les immigrants entre Parizeau et Chrétien

KATIA BOUSTANY

Professeur de droit international
Département des sciences juridiques
Université du Québec à Montréal

Qu'on a reproché à Jacques Parizeau, Jean Chrétien doit-il en être exempté quand il soutient son ministre Doug Young? À l'évidence, non.

Au fond, les deux séries de déclarations, bien qu'aux antipodes l'une de l'autre à l'égard des préoccupations qui les sous-tendent, procèdent de la même logique qui consiste à confiner les immigrants dans une altérité les désignant à l'opprobre des tenants de chacune des deux visions qui depuis longtemps déchirent l'ensemble canadien. Ce que les propos de M. Parizeau occultaient, c'est le souhait des immigrants, qui la plupart du temps ont quitté des pays en guerre ou en proie à l'instabilité politique, de ne pas voir se rééditer ces mêmes fractures dans leur pays d'adoption. Cependant, on peut comprendre M. Parizeau qui, frustré, n'avait fait, comme toute, qu'établir un constat électoral véridique.

En revanche, les termes des déclarations du ministre Young, et du premier ministre Jean Chrétien l'appuyant, signifient que les Canadiens — théoriquement égaux devant l'impôt — ne jouiraient pas de la même manière des droits garantis par la Charte canadienne, notamment dans le domaine de cette fameuse liberté d'expression invoquée par M. Chrétien à la rescousse de M. Young; de sorte que les immigrants devraient épouser la pensée unique de MM. Chrétien et consorts, ou s'en aller.

À quand la suppression du droit au scrutin secret pour les immigrants et l'instauration d'un délit d'opinion qui leur serait spécifique?

Il y a dans le processus mental de MM. Chrétien et Young tous les dangers de discriminations prochaines et futures à l'endroit des immigrants. N'est-ce pas ce type de perception qui avait conduit à interner en bloc les Canadiens d'origine japonaise? Ce fut à l'honneur du Québec et des Québécois, comme de M. Parizeau, lui-même d'aboutir à la démission du premier ministre de la Belle Province. M. Chrétien devrait savoir ce qu'il lui reste à faire dans les circonstances.

Le fond de ma pensée, en tant qu'immigrante munie d'une solide expérience de guerre et d'éclatements internes, c'est que, comme ailleurs dans bien des pays du Tiers-Monde, la classe politique de ce pays, toutes provinces et tous ordres gouvernementaux confondus, s'avère, au niveau des compétences et de la tenue morale requise, bien en-deçà de ce qu'exige l'état de délabrement dramatique et de désagrégation avancée, sur les plans à la fois politique, social et économique, et qui plonge les citoyens — même nantis d'un emploi — dans le plus grand désarroi.

N'en déplaise à quiconque, et malgré tous les nuages lourds à l'horizon, c'est ici que je reste, je ne partirai donc pas!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Lévesque (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme), Martin Duches et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Martine Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Michèle Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Yven, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanche-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthillier (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Deshaies (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Côté (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

La riposte aux fossoyeurs du peuple

Quoi qu'on pense des arguties de Guy Bertrand, il faut constater qu'elles ont forcé Ottawa à mettre les cartes sur table

PIERRE DE BELLEFEUILLE
GUY BOUTHILLIER
DENIS MONIÈRE

Le Cercle Gérard-Godin

Q

uoi qu'on pense des arguties de Guy Bertrand, il faut constater qu'elles ont forcé Ottawa à mettre les cartes sur table. Jean Chrétien a jeté le masque. Dans son ouvrage autobiographique *La Fosse aux lions*, il affirmait que devant un vote majoritaire des Québécois en faveur de la souveraineté, il s'inclinerait. Il était alors sûr de la victoire du fédéralisme. La magnanimité se portait bien. Le référendum d'octobre dernier a brisé cette belle assurance. Plus rien n'est sûr.

C'est maintenant le temps des grandes manœuvres. On avance l'artillerie lourde. Pour nous dépouiller du droit de libre disposition, les porte-parole du gouvernement fédéral nient l'existence du peuple québécois. Ottawa s'arroge le privilège de tout décider, jusqu'au libellé de l'éventuelle question référendaire, et le droit d'imposer l'exigence d'une majorité de plus de 50% des votes, dont la caractéristique monstrueusement antidémocratique pourrait être de permettre la victoire de la minorité. Les extrémistes du fédéralisme évoquent le scénario d'une intervention militaire pour empêcher la sécession du Québec.

On peut se demander si le Canada est aussi méchant que cela. Il est difficile de le savoir, car on ne sait trop qui parle au nom du Canada. Les Chrétien, les Massé et autres Dion expriment-ils vraiment la volonté du Canada? En donnent-ils plus que les clients n'en demandent, à l'instar des «rois nègres», expression imagée par laquelle André Laurendeau désignait, avant que la *political correctness* n'efface son manteau de censure, les chefs politiques asservis aux dominateurs?



Plusieurs centaines de souverainistes applaudissaient leurs chefs lors du lancement de la pré-campagne référendaire à Alma, au Lac-Saint-Jean, l'an dernier.

Certains pensent qu'il y a dans ce pays suffisamment d'éléments modérés pour tempérer l'ardeur des extrémistes et choisir la négociation plutôt que la coercition ou la violence. Mais ce serait une grave erreur de sous-estimer, comme semblent le faire certains souverainistes, la véhémence viscérale de l'opposition que suscite au Canada l'hypothèse de la séparation du Québec.

Pour l'heure, la partie se joue devant le tribunal, mais le processus politique n'en est pas interrompu pour autant. Rien n'illustre mieux le durcissement d'Ottawa que le sort de Daniel Johnson dont s'effondre la cré-

bilité déjà lézardée. Son prétendu allié fédéral ne le consulte même pas et présente la cause fédéraliste sous son plus mauvais jour. Juché sur la corde raide, Johnson cherche désespérément à se démarquer des vilains péquistes, en votant contre leur motion à l'Assemblée nationale, mais quant au fond, il soutient la même position qu'eux. Or cette position, selon laquelle le peuple québécois possède le droit de libre disposition, n'est appuyée que par une minorité des électeurs qui soutiennent le Parti libéral.

Malgré le profond respect que nous portons à l'Assemblée nationale, notre institution politique fondamentale, la

motion qu'elle a adoptée ressemble à un coup de tire-pois contre les panzer fédéraux. On a l'impression que Québec ne sait pas où donner de la tête. Foin des demi-mesures. La riposte aux menaces de type colonialiste émanant d'Ottawa doit susciter une vaste mobilisation populaire pacifique.

Le premier ministre du Québec comprend sûrement que la partie sera dure. L'heure est à la fermeté et à la détermination. Le souverainisme mou, dont les tenants sont friands de détours astucieux et de stratégies géniales — sans parler de beaux risques — ne correspond pas à la situation dans laquelle le Québec se

trouve. L'adversaire ne se laissera pas déjouer par la ruse ni endormir par les belles paroles ou les attitudes conciliantes.

La mobilisation populaire ne peut résulter que de gestes de grande envergure affirmant notre droit de libre disposition, à titre de peuple. À l'approche de notre fête nationale, le gouvernement pourrait lancer, avec le concours des sociétés nationales et des autres partenaires de la souveraineté, une vaste campagne publicitaire sur le droit de libre disposition. Il pourrait aussi susciter la mise sur pied d'un Conseil pour la défense des droits politiques du Québec. Cet organisme multiplierait les retombées de la campagne publicitaire.

Rien n'illustre,

mieux le

durcissement

d'Ottawa que le

sort de Daniel

Johnson dont

s'effondre la

crédibilité déjà

lézardée.

Le gouvernement a écarté pour le moment l'idée d'élections générales à brève échéance. Cette éventualité aurait pourtant un effet mobilisateur considérable. Nous doutons qu'il soit sage d'attendre jusqu'en 1998.

Jacques Parizeau voulait faire bouger les choses. Lucien Bouchard nous a proposé d'oser. Pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons depuis l'échec du 30 octobre, il faut bouger et oser. La détermination est la clé, tout simplement parce qu'il est très difficile d'arrêter un peuple déterminé. Et sans la détermination, la cause souverainiste est perdue.

Villa-Maria

Entrée interdite

Que se cache donc derrière les grilles de fer forgé aux lettres «V» et «M» entrelacées?

RENÉ LE CLÈRE

Montréalais depuis 1963, l'auteur a été de nombreuses années secrétaire général de la Société des écrivains canadiens puis, sous la présidence de Jean Éthier-Blais, secrétaire général du Centre québécois du P.E.N. international

Jusqu'à l'été dernier, on pouvait aller se promener dans le parc de Villa-Maria, sur le flanc ouvert du mont Royal, dans Notre-Dame-de-Grâce. Lors d'une récente promenade, une sentinelle me cria sans ménagement de bien vouloir vider les lieux! L'entrée est donc maintenant interdite à l'homme de la rue et les grilles sont bien cadenassées. *Vila Maria*, en latin, rappelle le nom que portait notre ville, fondée le 17 mai 1642 sous la direction de Maisonneuve, nom qui disparut des actes officiels à la fin du XVII^e siècle, nom perpétré seulement par l'édifice cruciforme «Ville-Marie» du centre-ville. Mais que se cache donc derrière ces grilles de fer forgé aux lettres «V» et «M» entrelacées? Un château, une gentilhommière, un manoir? Rien de cela mais tout cela à la fois.

En 1780, un premier édifice est construit par l'avocat William Dummer Powell (1755-1834), loyaliste (qui deviendra juge en chef du Haut-Canada), qui le vendra le 16 mai 1795 à l'honorable juge James Monk (1745/1746-1826). Des membres de la famille Monk s'illustrèrent dans l'histoire du Canada, certains en tant qu'hommes d'État, d'autres en tant que magistrats, tel l'honorable James Monk qui fut juge en chef de la Cour du banc du roi, à Montréal, de 1794 à 1824, et administrateur du Bas-Canada en 1819. Il passa les dernières années de sa vie en Angleterre où, en 1825, il fut créé baronnet. Malheureusement, il ne put jouir longtemps des privilèges de ce titre puisqu'il mourut l'année suivante.

La propriété comptait alors 51 hectares et comprenait une ferme et de nombreuses dépendances. Avec les années, la superficie de la propriété perdit de son importance. Qu'en restera-t-il demain? Sir James Monk fut héritière sa nièce préférée Elizabeth Ann, surnommée Eliza, fille de George Henry Monk (qui fut juge en chef de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse), de Halifax, et épouse du major George William Aubry.

Samuel Wentworth Monk (1792-1865), neveu de sir James Monk, administrateur, protonotaire de Montréal en 1815 et pendant fort longtemps, acheta la propriété et la loua à la reine Victoria.

La Couronne fit alors construire pour l'usage du gouverneur général une salle de bal, sur le côté droit du corps central appelé traditionnellement Monk, et une salle à manger sur le côté gauche.

Monklands fut ainsi la résidence de trois vice-rois de l'actuel Canada: lord Metcalfe, lord Cathcart et lord Elgin.

— Lord Metcalfe (Charles Theophilus, baron de Metcalfe, 1785-1846) est né à Calcutta en Inde. Il fut, en 1833, gouverneur intérimaire de son pays natal, puis gouverneur de la Jamaïque de 1838 à 1842. Il fut par la suite gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique de 1843 à 1845. Metcalfe fut peu prisé par les hommes politiques de son époque.

Le siège du gouvernement, établi à Montréal en 1844, l'amena à habiter Monklands mais un cancer au visage l'obligea à quitter le pays en novembre 1845. En récompense de sa carrière bien remplie, il fut créé, au début de 1845, baron Metcalfe de Fern Hill, et trépassa en 1846 dans le Hampshire en Angleterre. Son titre nobiliaire s'éteignit à sa mort. Lord Metcalfe habita Monklands dès 1844.

— Lord Cathcart (Charles Murray, 2^e comte Cathcart, 1783-1859) est né à Walton, Essex en Angleterre. Il remplisit l'intérim au départ de lord Metcalfe. Il devint donc le 17^e gouverneur en chef du Canada-Uni, d'avril 1846 à janvier 1847.

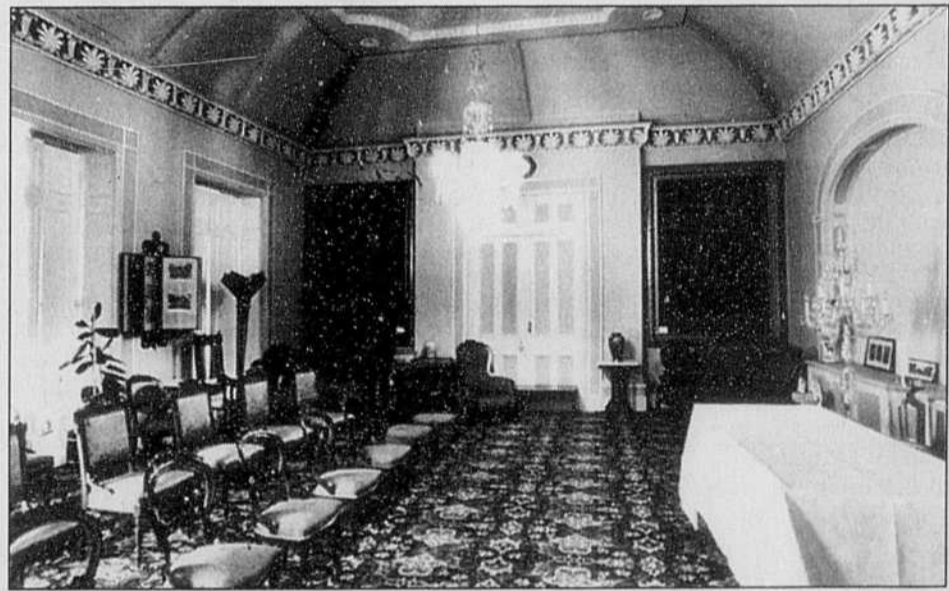
— Lord Elgin (James Bruce, 8^e comte d'Elgin et 12^e comte de Kincardine, 1811-1863) est né à Londres. Il fut gouverneur de la Jamaïque de 1842 à 1846, puis gouverneur en chef du Canada-Uni, de 1847 à 1854. Son administration a été caractérisée par l'avènement du Parti populaire, dirigé par Louis-Hippolyte La Fontaine et Robert Baldwin, et la consécration du principe de la responsabilité ministérielle. Le parlement qui siégeait à Montréal depuis cinq ans, fut incendié par les émeutiers en 1849 lors de l'adoption de la Loi d'indemnité aux victimes de l'Insurrection de 1837. Lord Elgin eut, pendant les deux premières années de son administration, ses bureaux au Château Ramezay, édifice construit en 1705 que l'on peut toujours visiter dans le Vieux-Montréal, et sa résidence à Monklands. Lord Elgin était le beau-fils du fameux lord Durham (John George Lambton, 1^{er} comte de Durham, 1792-1840) venu au Canada en 1838.

À la fin de son mandat, lord Elgin devint vice-roi de l'Inde où il mourut. Son fils, Victor Alexander, né à Monklands le 16 mai 1849, fut également vice-roi de l'Inde (1894-1899).

Au départ de lord Elgin, en 1849, la propriété cessa d'être la résidence officielle du gouverneur général.

Les successeurs de lord Elgin n'eurent plus à gouverner le pays et la fonction de gouverneur général se limitera à la représentation de la Couronne.

L'architecte Georges Browne, arrivé à Québec en 1830, avait agrandi considérablement la propriété. C'est lui qui supervisa les travaux à la résidence du gouver-



Les religieuses avaient conservé en bon état l'ancienne résidence du gouverneur général.

neur général à Québec, Spencer Wood, autrefois Powell Place, Châtellenie de Coulonge, achetée par le gouvernement du Canada en 1852, puis cédée après la Confédération au gouvernement du Québec pour y loger ses lieutenants-gouverneurs, magnifique résidence rebaptisée en 1950 Le Bois-de-Coulonge et qui disparut dans les flammes en 1966. C'est à la même époque que l'architecte Georges Browne dessina les plans de l'église Chalmers-Wesley United Church, rue Sainte-Ursule, toujours à Québec, ainsi que divers édifices et maisons à Montréal.

En 1850, Monklands fut loué à Sébastien Compain, maître d'hôtel, propriétaire de la fameuse Dillon Coffee House de la place d'Armes, qui la transforma en hôtel.

Un service régulier de coche faisait cinq fois par jour l'aller-retour et amenait les clients du centre-ville de Montréal soit pour y séjourner, soit tout simplement pour y dîner. Enfin, la propriété fut mise en vente en 1853.

Les sœurs de la congrégation de Notre-Dame, congrégation fondée à Montréal en 1658 par Marguerite Bourgeoys (1620-1700), la première sainte canadienne, canonisée à Rome le 31 octobre 1982), l'achetèrent et en prirent possession le 1^{er} mai 1854. Elles transformèrent la propriété en maison d'éducation classique (enseignement secondaire) pour les jeunes filles.

Au fil des ans, Villa-Maria reçut de nombreux visiteurs de marque: en 1860, le prince de Galles, futur Edward VII, roi d'Angleterre; en 1872, le comte et la comtesse Dufferin; en 1901, le duc et la duchesse d'York (futur George V, roi d'Angleterre, et future reine Mary — c'est en l'honneur de cette dernière que le chemin de la Côte-Saint-Luc a été rebaptisé, le 21 novembre 1910, «Queen Mary Road»); en 1926, la reine Marie de Roumanie; en 1847, le comte Alexandre de Tunis — le dernier Anglais à représenter la Couronne du Canada. En 1976, le ministre des Affaires culturelles du Québec, Jean-Paul Allier, classa monument historique la partie ancienne de la propriété.

Domage que l'entrée de ce pittoresque site soit maintenant interdite au public et que les grilles soient fermées. Le parc de Villa-Maria, avec ses arbres immenses, ses vastes pelouses vertes, ses coins ombragés, ses balançoires familiales, son bassin de béton asséché, ses courts de tennis abandonnés, et surtout cette belle «avenue Monkland» qui prend naissance au bas de l'escalier du logis principal, Monk, et qui se prolonge très loin dans le quartier NDG, avenue qui l'été prend des allures de nef de cathédrale de feuillage, était un lieu de promenade, de réflexion, de recueillement — et jadis de silence, n'eût été de la construction de l'autoroute Décarie. Rappelons que c'est dans le parc de Villa-Maria que, le 15 mars 1977, le romancier Hubert Aquin, dans la quiétude des lieux, mit fin à ses jours.

Domage aussi que cette propriété qui a vu se dérouler l'histoire du Canada et du Québec, soit vouée à la banalisation, à la profanation historique, et peut-être bientôt à la disparition.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La prison pour le policier Saint-Germain

Québec (PC) — Le policier de 28 ans de la Sûreté du Québec, Marc Saint-Germain, qui conduisait l'automobile dans laquelle sont morts quatre de ses collègues lors d'un accident de la route survenu dans la nuit du 27 octobre 1994 à Trois-Rivières-Ouest, a été condamné à six ans de pénitencier hier, au Palais de justice de Québec, par le juge Jean-Claude Beaulieu, de la Cour supérieure.

De plus, le juge a ordonné la révocation de son permis de conduire pendant une période de six ans à compter de la libération de M. Saint-Germain.

Immédiatement après le départ du juge, l'avocat de la défense, Me Eric Downs, a indiqué que la cause était déjà portée en appel. L'avocat, qui avait fait des représentations pendant près de deux heures et demie, en matinée, pour éviter au moins l'emprisonnement de son client et suggérer plutôt 1500 heures de travaux communautaires, paraissait ébranlé par la sévérité de la sentence.

Le procureur de la Couronne, Me Yvon Lefebvre, a eu un pour sa part un très bref commentaire: «La sentence est juste et proportionnée à la gravité de l'infraction.»

Dès le prononcé de la sentence, le silence total se fit dans la salle occupée par une trentaine de personnes, et la femme du policier suspendu par la SQ, Isabelle, a éclaté en sanglots. Elle a voulu aller rejoindre son mari dans le box des accusés mais elle en fut empêchée par un gardien.

POLE!
Dans le réservoir de la Williams, le strict minimum de carburant

SUITE DE LA PAGE 1

roue à la surface. Dans le sillage des monoplaces, on voit s'élever une colonne de poussière. En course, les pneus laissent une fine couche de gomme qui, au fil des tours, va améliorer l'adhérence. Ce sont surtout les pilotes des petites écuries qui font ce travail, profitant de ces séances, eux, pour faire progresser leur voiture. Mais le temps passe et on ne peut toujours passer à des choses sérieuses.

9h45: on arrête tout. Pause de trente minutes, question de remorquer les voitures en panne ou en rade jusqu'à leur garage.

Mais la journée de boulot est tout de même bien entamée. On a déposé. On a appliqué des bandes caoutchouteuses là où il le faut.

Attention! Ça va commencer!

10h15: deuxième moitié de la séance. Voyons un peu ce que fait Jacques Villeneuve. Chacun a droit à 30 tours, au total des deux demi-séances, en essais libres. Il a contribué au nettoyage. Il peut encore boucler plus de 15 tours.

Il ressort, le couteau entre les dents. Il cherche à trouver la limite sur la ligne de course idéale. Un petit écart de comportement? Il rentre. Discussion avec son ingénieur. La voiture est parfaite. On ne s'attend pas toujours sur les solutions. Mais Jacques a maintenant la confiance de son équipe: il a même réussi à quelques occasions à convaincre ses mécaniciens de le suivre dans ses solutions à lui. Et ça a donné des résultats. Ils écou-

tent, réfléchissent, calculent et prennent leurs décisions. On procède aux modifications.

Villeneuve reprend la piste. Satisfait de l'intervention qui s'avère concluante, il accélère le tempo. Il cherche à prendre le rythme du tracé, bloquant sa respiration dans les courbes et aux freinages, faisant le plein d'air sur les lignes droites.

Si l'adhérence des pneus est bonne et que la voiture se comporte de façon équilibrée, il prend plaisir à boucler des tours. Sinon, il rentre aux puits, propose d'autres solutions. En quelques tours, on grignote des fractions de seconde. En fin de séance, on pourrait avoir déjà progressé d'une ou deux secondes au tour.

Normalement, quand approche la fin des essais libres, si on n'a pas bouclé ses 30 tours, on s'empresse d'en faire, à moins d'être si satisfait de la voiture qu'on n'ose pas risquer de casser quoi que ce soit...

Il est 11h. La séance prend fin. Dans deux heures, les qualifications. La seule séance qualificative du week-end.

Entre-temps, réunion chez Williams: discussion ouverte où chacun partage ses renseignements. On cherche, à la lecture de graphiques de réglage et des courbes de couple et de puissance du moteur, à grappiller quelques millièmes par-ci, par-là. Et on en trouve.

Aucune marge d'erreur

Il est déjà 13h. Villeneuve est prêt. Il ne s'empresse pas de

prendre la piste. Il scrute d'abord le comportement des monoplaces des premiers à s'élaner. Il attend de voir quels chronos ses opposants les plus sérieux vont pouvoir enregistrer. Peut-être s'élançera-t-il dans la première demi-heure de la séance, peut-être pas. Son public l'attend. Comparaison des temps des essais libres faits le matin par les autres concurrents déjà en piste: comment interpréter les écarts? Les mêmes effets pourraient-ils affecter le comportement des Williams? Dernières modifications. Ajustement des ceintures. Villeneuve va sortir.

Normalement, on enchaîne quatre tours pour une sortie. Et en qualifs, c'est 12 tours maximum. Marge d'erreur: zéro. Les éclaireurs de Williams s'assurent que Villeneuve va pouvoir s'élaner sans avoir à se débattre dans le trafic.

Dans le réservoir de la Williams, le strict minimum de carburant. Programmation spéciale du moteur pour gagner quelques chevaux. Des pneus neufs qui collent bien. Au signal, il sort de son garage et prend la piste. Tout ne dépend plus maintenant que de lui. Aligner deux bons tours à cadence maximum, juste sur la limite. Sans commettre la moindre faute. Bien rester dans la trajectoire, sans freiner trop tôt ni accélérer trop tard.

Son pouls s'accélère. Dès ses premiers tours de roues, l'adrénaline coule à flots et la force centrifuge générée en courbe porte ses pulsations cardiaques à 180 à la minu-

te. Les freinages ont un peu le même effet que de frapper un mur... mais pendant quelques secondes!

La première sortie réussie, il faut maintenant patienter et observer Schumacher et sa Ferrari, Alesi et Berger et leurs Benetton, qui se disputent les premières places sur la grille. Et puis il y a Hill, son coéquipier, qui va tout tenter pour prendre la position de tête, la *pole position*.

Jacques ne ressortira que si un autre pilote réussit à faire mieux que lui. Il tentera l'impossible pour faire mieux qu'à sa première sortie. Meilleur temps ou pas, quoi qu'il arrive, il va prendre la piste en toute fin de session. Juste au cas où un concurrent réussirait à faire mieux dans les tout derniers instants de la séance.

A environ dix minutes de la fin, il va s'élaner, c'est sûr. L'adhérence est à son meilleur en fin de session: au fil des tours, les pneus ont déposé de la gomme sur le pavé et ça colle mieux que jamais: plus de patinage à la sortie des courbes lentes. Jacques peut enfin profiter de l'une des qualités déterminantes du moteur Renault, nettement supérieur aux autres en reprise, à bas régime. La seule inconnue reste le trafic. Les éclaireurs de l'écurie Williams connaissent bien leur affaire, mais avec une dizaine de voitures en piste, ils peuvent se tromper. Jacques pourrait se retrouver emprisonné derrière des voitures lentes. Avec un peu de chance, il aura la voie libre et prendra la *pole!*

MAROIS

«Nous allons discuter avec elle»

SUITE DE LA PAGE 1

«On va créer des ghettos, dit-il, alors que l'on souhaite, avec les commissions linguistiques, favoriser l'intégration. Elle est où, l'intégration? On ne va rien régler. On ne va pas changer des structures pour des structures. On ne va que tourner en rond.»

M. Boulerice n'exclut pas que des communautés se prévalent des nouvelles dispositions pour réclamer que des écoles publiques obtiennent un statut bouddhiste, musulman ou de quelque autre confession. «On se retrouverait avec un chaplet de principautés religieuses», dit-il.

Le député, qui a de longues années de service au sein du Parti québécois, veut réunir prochainement ses collègues de Montréal pour discuter de cette question. Il ne parle donc pas en leur nom. Mais il sent que le caucus péquiste est partagé. Le document a été présenté au caucus mais n'y a pas encore été débattu. Il note que le document déposé par Mme Marois est un document d'orientation. «Il est donc possible de l'orienter», dit-il. «Nous allons discuter avec elle.»

Il précise qu'il n'entretient aucun antagonisme avec la ministre. Cependant, il n'est «pas à l'aise» avec la solution avancée. M. Boulerice rappelle que lui-même et beaucoup de péquistes de Montréal ont appuyé, lors des trois dernières élections scolaires, le Mouvement pour une école moderne et ouverte, le MEMO, qui prône une école laïque.

«Il faut être conséquent, dit-il. Moi, j'ai toujours prôné l'école républicaine et laïque.»

Le député convient que la solution Marois ne créerait pas de problèmes à Chicoutimi ou à Val-d'Or. Cependant, à Montréal, «ça ne répond pas aux besoins quand on regarde notre réalité particulière: 80 % des immigrants s'établissent à Montréal.»

Si l'on dit que les Québécois veulent maintenir les écoles confessionnelles, M. Boulerice met des bâtons dans les roues. «La religion, les gens sont d'accord au baptême, à la première communion, parfois au mariage et ensuite aux funérailles.»

M. Boulerice craint enfin qu'en mettant en vigueur la solution Marois, le gouvernement confère des droits scolaires et confessionnels sur lesquels il ne pourrait plus revenir «lorsque le Québec aura les pleins pouvoirs». «Alors, on ne pourra plus faire de l'école publique l'école commune, l'école comme point de rencontre de tous les Québécois.»

Nos excuses

Un certain nombre d'exemplaires de notre édition d'hier distribués en kiosque au centre-ville de Montréal comportaient des erreurs d'impression. Nous assurons nos lecteurs que des mesures ont été prises pour que ce problème ne se répète pas et nous les prions d'accepter nos excuses.

ELTSINE Une certaine idée de la démocratie

SUITE DE LA PAGE 1

aux camps en présence s'accusent par avance de tricherie, affaiblissant de ce fait la crédibilité de toute la consultation.

Le candidat communiste Guennadi Ziouganov a réitéré jeudi sa méfiance envers les résultats officiels de l'élection, affirmant qu'il «n'a pas de raisons de croire» à l'impartialité de la Commission électorale chargée de proclamer les résultats du scrutin. Une Commission, selon lui, totalement inféodée au pouvoir en place.

De l'étranger, l'alternative qui se pose aux électeurs russes peut ressembler à un choix entre la peste et le choléra. Un choix de moindre mal. D'un côté, la démocratie plébiscitaire, autoritaire et mafieuse du président actuel. De l'autre, «l'aventure» du retour possible des communistes alliés aux ultranationalistes fascistes, l'ex-apparatchik Guennadi Ziouganov en tête.

Et d'abord, s'agira-t-il d'un choix démocratique, dans la mécanique même du scrutin? Ce n'est pas la bonne façon de poser la question, fait valoir un diplomate occidental cité jeudi par l'AFP. Au delà des irrégularités du vote, «le principe démocratique est tout simplement mieux représenté par un candidat que par un autre». Ce qui ne veut pas dire:

démocratique dans ses pratiques concrètes et dans tous les détails, mais bien plutôt: incarnant une certaine idée de la démocratie. Et ce, malgré les tours de passe-passe utilisés pour y parvenir, lesquels tordent les méthodes démocratiques. Dialectique, quand tu nous tiens...

En clair, cela veut dire que malgré tous ses manquements, le plus «démocrate» — c'est-à-dire le plus acceptable pour l'Occident —, cela reste encore ce bon vieux Boris. Le Boris qui a fait donner la troupe en octobre 1993 contre les députés en révolte. Le Boris qui, deux mois plus tard, volait le référendum constitutionnel en faisant gonfler le taux de participation pour qu'il atteigne le niveau requis. Le Boris qui a vidé de leurs prérogatives les chambres élues, instaurant un régime «présidentiel fort», pour ne pas dire plus.

Pourtant, faisait encore valoir ce diplomate, «quoi qu'on dise d'Eltsine, une dynamique a été engagée depuis cinq ans, dont la remise en cause aurait des effets immédiats sur la liberté économique, la coopération internationale ou les échanges».

Sans même parler de la question de l'égalité de l'accès aux médias et aux moyens de propagande entre les candidats, il y a plusieurs façons, disent les spécialistes, d'«arranger» un

scrutin dans un contexte comme celui de la Russie.

En 1993, lors de législatives qui s'étaient doublées d'un référendum sur la Constitution révisée, on avait par exemple joué sur le taux de participation. La loi référendaire stipulait en l'espèce un taux minimal de 50 % pour que la consultation soit déclarée valide. Or, il appert aujourd'hui, selon plusieurs rapports concordants dont ceux d'observateurs canadiens, que la Constitution qui fonde aujourd'hui la balbutiante démocratie russe... est née dans la fraude.

En effet, ce soir du 12 décembre 1993, les taux de participation affichés au fil des heures firent un bond suspect entre 20h et 22h, passant soudain de 44 % à près de 53 %. C'est qu'entre-temps on avait retiré *in extremis* de la liste les Tchétchènes (déjà eux!) qui prétendaient boycotter le scrutin. Les Tchétchènes et quelques autres...

Pourtant, même si la démocratie incarnée par Boris Eltsine est balbutiante, bancale et teintée d'autoritarisme, elle reste de l'avis général un moindre mal par rapport à l'alternative. L'étranger — l'Occident autant que les pays de l'ex-URSS — prie en chœur pour le maintien de Boris 1^{er} au pouvoir.

S'il est un observateur averti de la Russie qu'exaspèrent au plus haut

point les persiflages persistants d'intellectuels, de journalistes et de professeurs contre la très imparfaite démocratie eltsinienne, qui juge un peu exagérés et surtout hypocrites tous ces rappels incessants de l'autoritarisme russo-elsinien, c'est bien Rémi Hyppia, chercheur associé à la chaire d'études stratégiques Raoul-Dandurand de l'UQAM et bon spécialiste de la Russie.

Boris Eltsine, moindre mal? «Mais oui! Ce n'est sûrement pas un choix qu'on fait avec enthousiasme», reconnaît M. Hyppia avant de se lancer dans une défense tempérée de la démocratie actuelle en Russie.

«On n'arrête pas de singulariser la démocratie russe comme une fraude complète, de mettre le doigt sur les tricheries qui annuleraient totalement la valeur de l'exercice. Mais on oublie où en était ce pays il y a seulement dix ans. Bien sûr qu'elle est imparfaite et éminemment critiquable, cette démocratie! Que voulez-vous, ils ont 70 ans à rattraper. Sûrement qu'il y en aura, des tentatives de manipulation et de fraude de part et d'autre, et peut-être plus du côté d'Eltsine. Et alors? Vous vous rappelez de la démocratie au Québec sous Maurice Duplessis? Eh bien, disons que la démocratie russe est au niveau du Québec d'il y a 40 ans. Ce qui n'est, au fond, si on y regarde

bien, pas si catastrophique, et surtout préserve l'avenir.»

«Tout le monde rit des pitreries de Boris Eltsine qui danse le rock pour aller à la chasse aux votes. La démocratie occidentale est-elle exempte de ce genre de cirque? Tout cela ne fait-il pas partie de la démocratie, de toute démocratie, dans ce qu'elle peut avoir de vulgaire? Qu'est-ce qui est mieux? Eltsine qui danse du rock en galante compagnie ou Clinton qui se tremousse avec son saxophone?»

Autre sujet: la participation au vote, qui reste une grande inconnue en ces temps de lassitude populaire. «Le pourcentage de participation? Parlons-en! Dans la belle démocratie américaine, au fait, quel est le taux de participation? Avec combien de votes Clinton a-t-il été élu?»

L'essentiel, conclut M. Hyppia, c'est que des élections pluralistes aient lieu, malgré toutes les rumeurs de leur possible annulation. «On avait dit qu'il n'y aurait pas d'élection. Or, il y a une élection. Il y a eu une campagne, de l'agitation politique, des affiches, des débats contradictoires.»

On pourrait ajouter, toujours sur le mode du persiflage: et quelques bombes, et quelques assassinats... Mais ça aussi, cela a pu exister dans les «bonnes» démocraties de notre Occident développé.



CROISIÈRES
CARLETON LES ÎLES

La Croisière Fantastique de la Gaspésie vers les Îles-de-la-Madeleine

PROMOTION SPÉCIALE Saison 1996

Rout-Pass

Voyagez avec Rout-Pass, le laissez-passer du réseau d'autocar interurbain, et bénéficiez d'un rabais de 10 % sur le forfait Croisières Carleton-Les Îles (aller-retour). Orléans Express offre 2 départs par jour en direction Carleton!

Montréal : (514) 842-2281
Québec : (418) 525-3000
Ottawa : (613) 238-5900
Toronto : (416) 393-7911



QUÉBEC → Sainte-Félicité → Carleton → Îles-de-la-Madeleine → Cap-aux-Meules → ILE D'ANTICOSTI

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION
Téléphone : (418) 364-6207
Télécopieur : (418) 364-6213
Internet : <http://www.quebetel.com/croisier>
Courriel électronique : croisier@quebetel.com
245, rue du Quai, case postale 810
Carleton (Québec) G0C 1J0

En service du 29 juin au 2 septembre 1996

DÉPARTS DE	
CARLETON	CAP-AUX-MEULES
Dimanche	Lundi
Mercredi	Jeu
Vendredi	Samedi

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559